

Observatoire Départemental de la Famille des Hautes-Pyrénées

LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Etude sur le ressenti des familles des Hautes-Pyrénées face
à l'évolution des prix

Enquête réalisée en Mai 2009



12, avenue Bertrand BARERE
65000 TARBES
Tél. 05.62.44 02 36 / fax 05.62.90 37 68

Le code de la Famille donne mission à l'UNAF et aux UDAF de représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France, et de défendre leurs intérêts.

En créant l'Observatoire de la Famille, l'UDAF des Hautes-Pyrénées a souhaité enrichir son action auprès des familles en disposant d'un outil à même de recueillir des informations plus précises et plus objectives sur les réalités départementales.

Les opinions, les attentes, les besoins exprimés par les ménages fournissent ainsi à l'UDAF des éléments pour mieux comprendre certaines situations.

L'UDAF en tient compte pour argumenter ses prises de position et peut alors faire remonter ces informations aux autorités compétentes.

L'UDAF des Hautes-Pyrénées a choisi de confier la réalisation de l'étude présentée ci-après à Aurélie Lavigne, sociologue, en charge de l'Observatoire à l'UDAF de Haute-Garonne.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p 4
CONTEXTE D'ETUDE.....	p 5
Entre calcul et perception du pouvoir d'achat.....	p 5
Le pouvoir d'achat en chiffres.....	p 9
METHODOLOGIE.....	p 11
Représentativité de l'échantillon.....	p 11
Profil des familles.....	p 12
I. LE POUVOIR D'ACHAT : DU RESSENTI A L'ADAPTATION DES FAMILLES.....	p 14
A. Ressenti des parents face à l'évolution des prix.....	p 14
B. Degré d'adaptabilité des familles à la situation actuelle.....	p 20
C. Marge de manœuvre des familles.....	p 24
D. Représentation du pouvoir d'achat et incidences sur le quotidien.....	p 29
II. SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITES.....	p 36
A. L'éducation : point de vue et prévisions.....	p 36
B. La santé : phénomènes de renoncement aux soins.....	p 41
III. DISPOSITIFS ET POLITIQUE EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT.....	p 49
A. Le crédit à la consommation : une solution pour faire face aux difficultés ?.....	p 49
B. Les aides à la gestion du budget peu connues.....	p 51
C. Les mesures légales : pouvoir d'achat et allocations familiales.....	p 53
CONCLUSION.....	p 55
BIBLIOGRAPHIE.....	p 56
ANNEXES.....	p 57

INTRODUCTION

Depuis la fin de l'année 2008, le « pouvoir d'achat » est au cœur des actualités médiatiques et des débats politiques. Le passage à l'euro, le mouvement social dans les Antilles début 2009 et la « crise » aujourd'hui en sont autant d'exemples.

Véritable enjeu actuel, le pouvoir d'achat est une des principales préoccupations des familles. Au cours des dernières années, les familles ont eu l'impression que leur niveau de vie baissait alors que, dans le même temps, les études statistiques annonçaient une augmentation du pouvoir d'achat.

Cette étude cherche à comprendre, au-delà des enquêtes quantitatives réalisées par l'INSEE notamment, comment les familles se situent dans le contexte économique actuel.

L'analyse sera faite autour de trois axes :

- Dans un premier temps, l'enquête évalue la situation des familles en fonction de plusieurs postes de dépenses (eau, énergies domestiques, alimentation, dépenses consacrées aux enfants). Le ressenti des parents vis-à-vis de la hausse des prix, les incidences sur la gestion au quotidien, les marges de manœuvres qu'il reste aux familles et la façon dont elles se représentent le pouvoir d'achat seront questionnés.
- La deuxième partie de l'enquête est consacrée à la santé et l'éducation, deux postes de dépenses importants mais aussi deux préoccupations majeures des parents. En effet, la présence d'enfants dans un ménage pèse sur le budget familial. Elever un enfant induit des coûts qui ne sont pas totalement couverts par les allocations familiales et les autres dispositifs existants. La place grandissante de l'enfant dans la société et dans la famille conduit les parents à faire des choix et des efforts pour offrir de bonnes conditions de vie à leurs enfants. Garantir l'accès à la santé et à l'éducation des enfants est aujourd'hui une priorité pour les parents¹.
- Enfin, dans une troisième partie, nous étudierons ce que pensent les parents des dispositifs et des politiques mises en place en faveur du pouvoir d'achat (crédit à la consommation, aides à la gestion du budget, mesures légales).

¹ « La consommation des ménages en 2005 », INSEE, n° : 1096, août 2006

CONTEXTE D'ETUDE

Selon les différents sondages et enquêtes d'opinion, les familles ressentent une baisse de leur pouvoir d'achat, bien que ce sentiment ne corresponde pas aux éléments fournis par l'INSEE.

Avant de nous attacher aux résultats de l'enquête portant sur le ressenti des familles, il nous paraît important de redéfinir la notion de pouvoir d'achat.

Le calcul du pouvoir d'achat permet d'apprécier le revenu dont dispose les ménages pour consommer ou épargner à une période donnée et son évolution.

L'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) publie régulièrement des mesures de pouvoir d'achat. Mais ces mesures portent à controverse car elles sont en décalage avec le ressenti des ménages.

Entre calcul et perception du pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat officiel présenté suite aux calculs de l'INSEE et la perception qu'ont les ménages de leur capacité financière sont bien différents.

L'indice de base de l'INSEE

Le pouvoir d'achat est calculé à partir du revenu disponible brut des ménages et de l'indice des prix à la consommation. Le calcul du pouvoir d'achat apporte donc une vision générale de la situation. C'est une moyenne qui ne prend pas en compte les évolutions démographiques, la composition des ménages ou encore les situations individuelles et les inégalités.

Ainsi, l'augmentation du nombre de ménages² en volume et, en parallèle, la réduction du nombre de personnes par ménage du fait de la décohabitation (départ des enfants du domicile familial) et du vieillissement de la population engendrent une réduction du pouvoir d'achat par ménage.

Au-delà de ces effets d'échelle, d'autres raisons viennent expliquer la différence entre le pouvoir d'achat calculé et la perception des ménages, comme l'augmentation des prix de produits courants particulièrement visibles, le poids grandissant des dépenses contraintes (frais de télécommunication ou assurances par exemples), le coût du logement...

² Le ménage représente l'ensemble des personnes qui vivent sous un même toit, quel que soient leurs liens de filiation ou de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Par ailleurs, une croissance moins forte du pouvoir d'achat peut amener les ménages à ressentir une dégradation de leurs capacités financières alors même que le pouvoir d'achat continue d'augmenter mais plus faiblement.

QUELQUES DEFINITIONS

La notion statistique usuelle du pouvoir d'achat correspond au pouvoir d'achat du revenu disponible brut, c'est-à-dire le revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits les prélèvements fiscaux et sociaux.

Il comprend en particulier les revenus d'activités (salaires et traitements bruts, bénéfices réalisés), les revenus du patrimoine (dividendes, intérêts et loyers), et les prestations sociales (allocations familiales, minima sociaux, pensions de retraite, indemnités de chômage...). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés.

La mesure ainsi obtenue est une mesure globale, macroéconomique, qui couvre l'ensemble des ménages. Elle ne reflète pas la diversité des évolutions individuelles, ni même une évolution individuelle moyenne. Pour appréhender une évolution individuelle moyenne, on calcule un pouvoir d'achat par unité de consommation.

L'indice des prix à la consommation permet d'estimer la variation générale des prix et des biens et services consommés sur le territoire français.

Le pouvoir d'achat par unité de consommation permet de tenir compte de l'évolution de la composition des ménages. Il est généralement inférieur au pouvoir d'achat du revenu disponible brut en raison de la diminution de la taille des ménages.

Les dépenses pré-engagées peuvent être prises en compte pour rapprocher la notion de pouvoir d'achat de la perception qu'en ont les ménages. Elles correspondent aux charges fixes des ménages (dépenses liées au logement, aux télécommunications, aux assurances...). Le revenu « arbitral » est le revenu disponible une fois les dépenses pré-engagées déduites.

Unité de consommation : part affectée à chaque membre d'un ménage. 1 unité pour le 1^{er} adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans et plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

« La notion de pouvoir d'achat », INSEE, décembre 2006.

« Pouvoir d'achat, dépenses pré-engagées et revenu arbitral », INSEE, mai 2008

« Pouvoir d'achat, entre perception et réalité, comment le mesurer ? », La Documentation française, Dossiers d'actualité, 2007.

Les tentatives d'ajustement des indicateurs

La diversité des situations individuelles et la diversification des modes de consommation rendent l'indice du pouvoir d'achat de l'INSEE en décalage avec le vécu des familles.

Pour tenter d'affiner ces résultats et de correspondre au mieux aux réalités des familles, l'INSEE propose également un pouvoir d'achat par unité de consommation et un revenu arbitral qui tient compte des dépenses contraintes. Ces dépenses sont à l'heure actuelle assez nombreuses et diverses. Elles font par exemple référence aux frais de télécommunication : il apparaît de plus en plus indispensable aujourd'hui de disposer d'un téléphone portable, d'un ordinateur, d'une connexion à Internet. Les frais d'assurance obligatoire (véhicule, habitation, responsabilité civile) sont aussi comptabilisés comme des dépenses contraintes.

Outre l'INSEE, d'autres organismes proposent des indicateurs. C'est le cas du BIPE-LECLERC (Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques) et de son « pouvoir d'achat libéré ». De son côté, l'Institut National de la Consommation produit son propre indice de pouvoir d'achat. Mais là encore des problèmes se posent, par exemple sur la définition des dépenses contraintes à prendre en compte³. Les budgets-types de l'UNAF sont un autre moyen de suivre l'évolution du pouvoir d'achat des familles. Ils se basent sur des normes fixant les besoins correspondants au niveau de vie minimum décent. Ils permettent d'évaluer les besoins à satisfaire pour assurer un niveau de vie souhaitable⁴.

Il apparaît donc que les données statistiques globales et les calculs en termes de moyenne sont de moins en moins adaptés aujourd'hui pour représenter une réalité de plus en plus complexe. Il est bien difficile en effet d'établir un indicateur satisfaisant entre le mesuré et le perçu.

Face à ces différences, le gouvernement a mandaté une commission chargée de faire le point sur les mesures actuelles et leurs limites, et de proposer des solutions afin d'être au plus près des réalités quotidiennes. La commission pour la mesure du pouvoir d'achat des ménages a ainsi fait les préconisations suivantes :

- publier des indicateurs de pouvoir d'achat par unité de consommation
- mesurer les disparités d'évolution du pouvoir d'achat
- créer des indicateurs de dépenses pré-engagées et de revenu « libéré »
- mieux prendre en compte le logement

³ « L'évolution du pouvoir d'achat des ménages : mesure et perception », Service des Etudes économiques et de la Prospective, SENAT, décembre 2006.

Mais, à l'heure actuelle, ces préconisations en sont encore à l'état de projet.

Aussi, dans un souci de comparaison et de base commune, nous nous appuyerons sur les calculs INSEE qui servent de socle de référence.

Il est par ailleurs important de garder à l'esprit que les calculs statistiques permettent avant tout de suivre l'évolution des prix et du pouvoir d'achat sur du long terme et ont une vocation macroéconomique, pas toujours en phase avec le quotidien des familles. C'est pourquoi cette enquête s'inscrit en complément des données quantitatives disponibles.

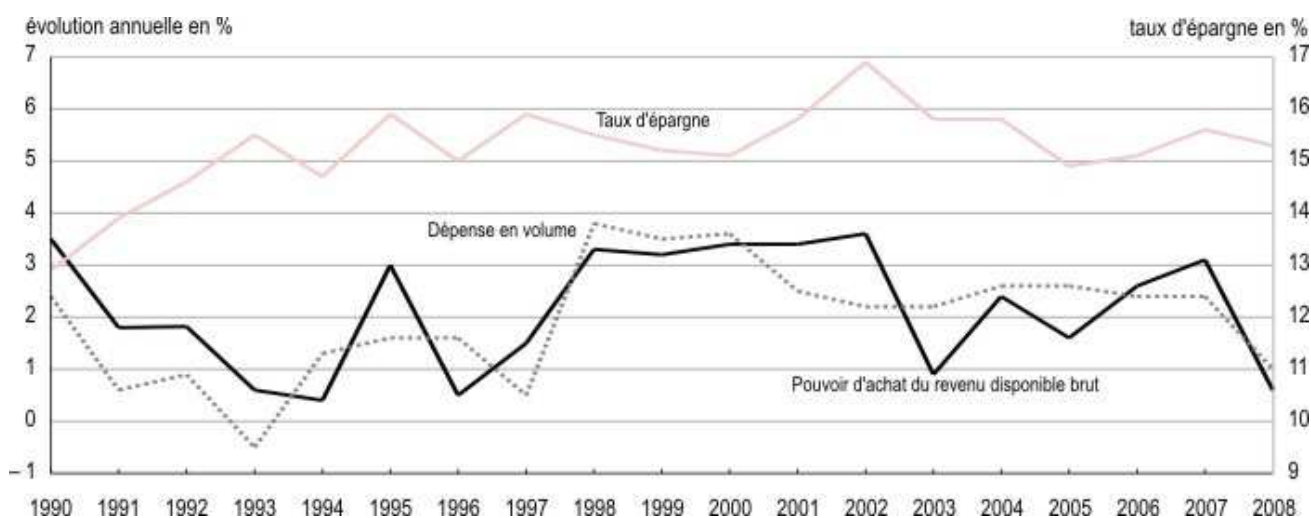
⁴ « Le pouvoir d'achat des familles, Réalités familiales, n° : 82-83, 2007.

Le pouvoir d'achat en chiffres

Les dernières données de l'INSEE (juillet 2009) annoncent une augmentation du pouvoir d'achat des familles de l'ordre de 0.9% (contre 1.1% en 2008) alors même que la « crise » s'installe et que les familles ont le sentiment d'avoir moins de pouvoir d'achat. Ce sentiment tient au fait, comme indiqué précédemment, d'une progression moins forte du pouvoir d'achat que les années précédentes.

Après une forte croissance du pouvoir d'achat pendant les Trente Glorieuses (de l'ordre de 4 à 5%), l'augmentation s'est maintenue mais à un moindre rythme jusqu'en 2006 (de l'ordre de 2% en moyenne), avec des fluctuations selon les années (décélérations significatives en 1993, 1994 et 2003).

Les derniers chiffres témoignent nettement de ce phénomène. Le pouvoir d'achat a progressé de 3.3% en 2007, puis de 1.2% en 2008 et, selon les estimations, de seulement 0.9% en 2009.



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Il s'agit bien du pouvoir d'achat des revenus bruts qui donne une vision macroéconomique éloignée de la réalité vécue par les ménages. Les chiffres sont différents lorsque l'on prend en compte les « revenus arbitrables » qui indiquent une diminution du pouvoir d'achat.

D'autres éléments viennent expliquer le sentiment de perte de pouvoir d'achat des familles :

- La part des dépenses pré-engagées des ménages a fortement augmentée, de 13% en 1959, elle atteignait 28,4% en 2007.
- Les inégalités de niveau de vie qui s'étaient estompées dans les années 1970, réapparaissent depuis les années 2000. Les différences de revenus entre les ménages les plus pauvres et les ménages les plus riches augmentent, ce qui donne une moyenne de pouvoir d'achat d'autant plus loin de la réalité que les écarts sont importants.

Cette enquête sur le pouvoir d'achat a pour objectif d'obtenir la vision subjective des ménages sur l'évolution de leur pouvoir d'achat au cours des 12 derniers mois.

Il ne s'agit en aucun cas de calculer leur pouvoir d'achat ou de proposer un nouvel indice.

A travers l'enquête, c'est bien l'analyse du ressenti des familles et des moyens mis en œuvre qui sont recherchés.

METHODOLOGIE D'ENQUETE

L'étude porte sur un échantillon de **460 familles** du département ayant un ou plusieurs enfants à charge.

Nous avons choisi de ne pas limiter l'échantillon aux familles ayant des enfants mineurs dans la mesure où les familles consacrent une part importante de leur budget à leurs enfants étudiants ou jeunes adultes.

Le questionnaire a été envoyé à 3000 familles des Hautes-Pyrénées. 460 d'entre elles y ont répondu, soit un taux de réponse de 15 %.

Représentativité de l'échantillon

Afin d'évaluer la représentativité de l'échantillon, une comparaison est réalisée avec la distribution de la population du département, à partir des derniers recensements de population (RP) de 1999 et 2006, selon trois variables de références : le type de familles, l'âge de la personne de référence du ménage, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage⁵.

Ce contrôle des quotas montre une sous-représentation des familles monoparentales, des parents de moins de 35 ans et des professions intermédiaires. A l'inverse, les personnes de plus de 45 ans et les ouvriers et employés sont surreprésentés dans l'échantillon⁶.

Les données présentées dans ce rapport sont issues des réponses de l'échantillon.

Type de famille

	RP 2006		Enquête 2009	
En couple	22351	78%	385	84%
Seul[e]	6270	22%	74	16%
TOTAL	28621	100%	459	100%

⁵ Dans le cadre d'un couple, la personne de référence est l'homme.

⁶ Il est à noter que l'appartenance à une CSP se fait sur le mode déclaratif, ce qui conduit parfois à des erreurs (ex : des personnes exerçant une profession intermédiaire se déclarent employés). En ce qui concerne l'âge de la personne de référence, la comparaison s'opère avec le recensement de 1999, les chiffres de 2006 n'étant pas disponibles

Age de la personne de référence

	RP 1999		Enquête 2009	
Moins de 35 ans	5786	23%	87	20%
35-44 ans	11891	47%	201	46%
45 ans et plus	7545	30%	145	33%
TOTAL	25222	100%	433	100%

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

	RP 2006		Enquête 2009	
CSP + ⁷	6720	24%	123	27%
Professions intermédiaires	5858	20%	55	12%
CSP - ⁸	13866	48%	248	54%
Sans activité professionnelle ⁹	2175	8%	30	7%
TOTAL	28619	100%	456	100%

Profil des familles

Composition des familles

84% des familles sont constituées d'un couple, quel que soit le statut matrimonial (mariage, union libre, recomposition...)

Parmi ces familles « couples », 9% sont des familles recomposées.

16% sont des familles monoparentales, essentiellement des femmes seules avec enfant(s).

Zone d'habitation

L'ensemble des familles interrogées vit dans le département des Hautes-Pyrénées.

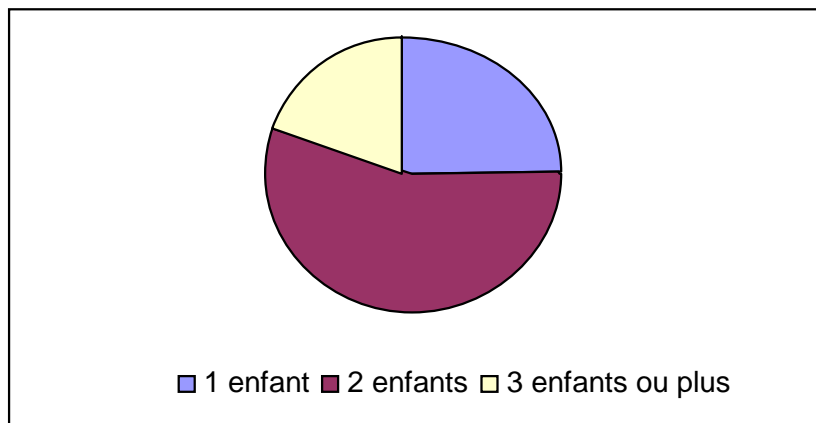
La moitié de l'échantillon habite une commune rurale (de moins de 2000 habitants) et l'autre moitié vit en zone urbaine.

⁷ CSP + correspond aux Agriculteurs / Artisans, commerçants, chefs d'entreprises / Cadres et professions intellectuelles supérieures

⁸ CSP – correspond aux Employés et Ouvriers

⁹ Sans activité professionnelle correspond aux Etudiants / Chômeurs / Retraités / Personnes au foyer

Nombre d'enfants



25% des familles ont un enfant unique

55% des familles ont deux enfants

20% sont des familles nombreuses ayant trois enfants ou plus

Age des enfants

L'âge des enfants est calculé à partir de l'âge de l'ainé dans le cas d'une fratrie.

Ne sont pris en compte que les enfants encore à charge de la famille.

25% des familles ont des enfants en bas-âge (moins de 6 ans)

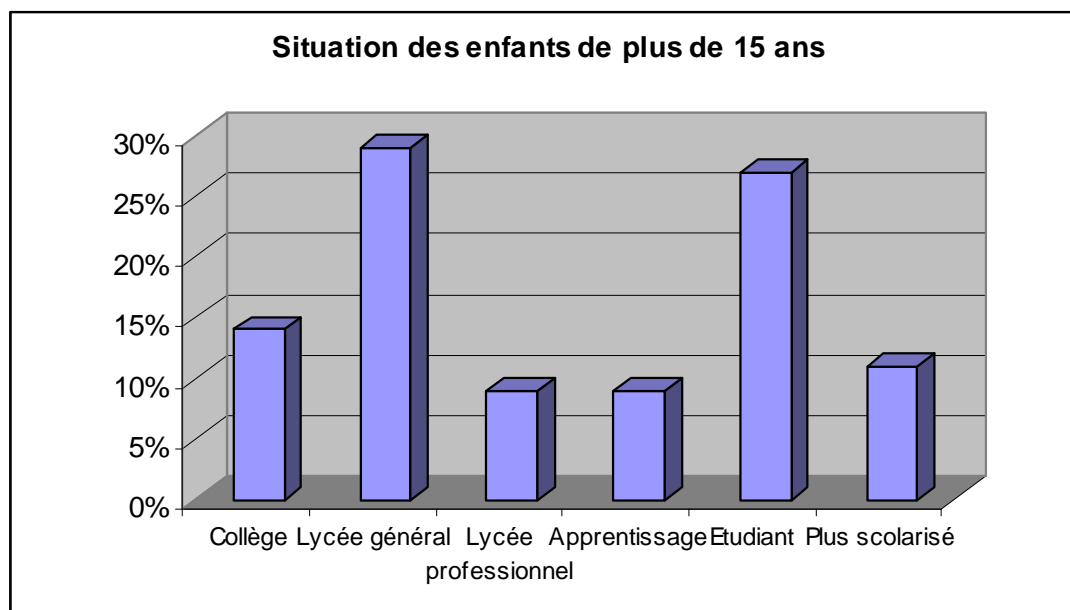
26% des familles ont des enfants de moins de 10 ans

18% des familles ont des enfants préadolescents (11-14 ans)

11% des familles ont des adolescents (15-18 ans)

21% des familles ont des majeurs à charge (étudiants ou sans emploi)

Situation actuelle des enfants de plus de 15 ans



I. LE POUVOIR D'ACHAT : DU RESENTI A L'ADAPTATION DES FAMILLES

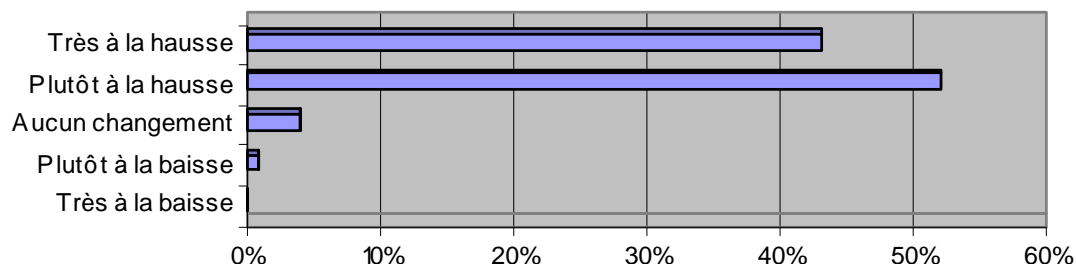
Cette première partie cherche à évaluer la perception que les parents ont du contexte socio-économique actuel. L'objectif est aussi de déterminer si les familles ont été conduites à modifier leurs habitudes de consommation et si elles ont le sentiment de pouvoir faire face à la situation.

L'enquête se centre sur les dépenses liées à l'eau, aux énergies domestiques, à l'alimentation et aux dépenses pour les enfants¹⁰.

A - Ressenti des parents face à l'évolution des prix

La première question posée aux familles « *Dans les 12 derniers mois, comment avez-vous ressenti l'évolution des prix ?* » donne une appréciation générale de la situation :

95% des familles déclarent avoir ressenti une augmentation des prix au cours des 12 derniers mois



Pour 43% des familles, les prix ont même été très à la hausse au cours de l'année et 52% les ont trouvés plutôt à la hausse. Une faible proportion (4%) n'a pas ressenti de changement. Enfin, seul 1% des familles pensent que les prix ont été plutôt à la baisse.

A noter que personne n'a indiqué avoir ressenti une forte baisse des prix.

Dans la mesure où presque toutes les familles ont ressenti une hausse des prix, il n'est pas possible d'affiner ce résultat pour déterminer quelles sont les familles qui ont plus particulièrement perçu ces évolutions.

¹⁰ Pour des raisons méthodologiques, nous avons choisi de restreindre l'enquête à certains postes de dépenses particuliers, que l'on pourrait qualifier de première nécessité. Ainsi les frais de garde, charges de loyer, remboursements de crédits, frais de transports, par exemples, ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Ce sentiment général de hausse des prix sera réinterrogé, à la lumière des réponses données par les familles sur les postes de dépenses retenus pour l'enquête, pour évaluer les possibles contradictions et écarts exprimés.

Il est également nécessaire de tenir compte de l'impact du discours politique et médiatique actuel sur la perception qu'ont les familles de leur pouvoir d'achat d'un point de vue général.

1. Eau, énergie domestique et alimentation

Les familles ont, de manière majoritaire, ressenti une augmentation importante de leurs dépenses sur les trois postes de dépenses que sont l'eau, l'énergie domestique et l'alimentation mais dans des proportions variables comme le montre le tableau ci-dessous :

Ressenti des familles vis-à-vis de l'évolution des prix					
	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Total
Eau	13%	42%	40%	5%	447
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	43%	41%	14%	1%	452
Alimentation	56%	39%	5%	0%	458

95% des familles estiment avoir connu une augmentation significative de leurs dépenses d'alimentation (très importante pour 56%).

Elles sont 84% à avoir ressenti une augmentation importante de leurs dépenses pour les énergies domestiques (électricité, gaz, fioul...).

Enfin, 55% pensent avoir augmenté de façon importante leurs dépenses d'eau, notamment les familles vivant en milieu urbain.

2. Dépenses pour les enfants

Les dépenses concernant les enfants regroupent 6 postes : les transports, l'habillement, les frais de scolarité (fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires...), les frais d'études (logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...), les loisirs et activités extrascolaires, les outils de communication et multimédias (internet, ordinateur, téléphone portable...).

Sur tous ces postes de dépenses liés aux enfants, les parents ont majoritairement ressenti une évolution des prix importante. Cependant la proportion varie selon le type de dépenses : 77% des parents évoquent une hausse importante des frais d'études alors qu'ils ne sont que 56% à le penser pour les loisirs et activités extrascolaires.

Ressenti des familles vis-à-vis de l'évolution des prix pour les dépenses liées aux enfants					
	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Total
Transport	11%	39%	37%	13%	244
Habillement	13%	48%	34%	5%	432
Frais liés à la scolarité	14%	46%	32%	8%	374
Frais liés aux études	31%	45%	19%	4%	166
Loisirs et activités extrascolaires	14%	42%	36%	8%	367
Multimédias et outils de communication	18%	45%	29%	7%	297

Remarque

Les parents déclarent globalement avoir ressenti une hausse « assez importante » pour les dépenses liées aux enfants alors que pour les dépenses d'alimentation, d'eau et d'énergies, ils évoquent une hausse « très importante ».

De manière détaillée, il apparaît que :

- les familles monoparentales ressentent plus que les autres les évolutions de prix concernant l'habillement
- les plus de 45 ans notent une hausse importante du coût du transport
- les parents d'enfants majeurs à charge évoquent plus que les autres une hausse assez importante des frais de transport et des outils de communication et multimédias

Concernant le transport, ces deux dernières tendances peuvent s'expliquer par le fait que des enfants plus âgés sont amenés à faire plus de déplacements et potentiellement sur des distances plus importantes.

Par ailleurs, les outils de communication et multimédias (téléphone portable, Internet, Ipod, Iphone, consoles de jeux,...) se sont multipliés ces dernières années et sont de plus en plus perçus comme des obligations dans le mode actuel, où la communication instantanée et la nécessité d'être joignable à tout moment sont devenus des priorités, autant dans les relations personnelles que professionnelles. Les jeunes sont particulièrement sensibles à ces nouvelles technologies et en sont les premiers consommateurs.

Les dépenses de communication et multimédias peuvent donc être considérées comme des dépenses contraintes car liées à un besoin, et non plus simplement comme du superflu ou du loisir.

3. Ressenti de l'évolution des prix

A partir des réponses à l'ensemble des questions relatives aux postes de dépenses, une nouvelle variable a été créée « *Parents ayant ressenti une évolution des prix* » dans leurs dépenses¹¹.

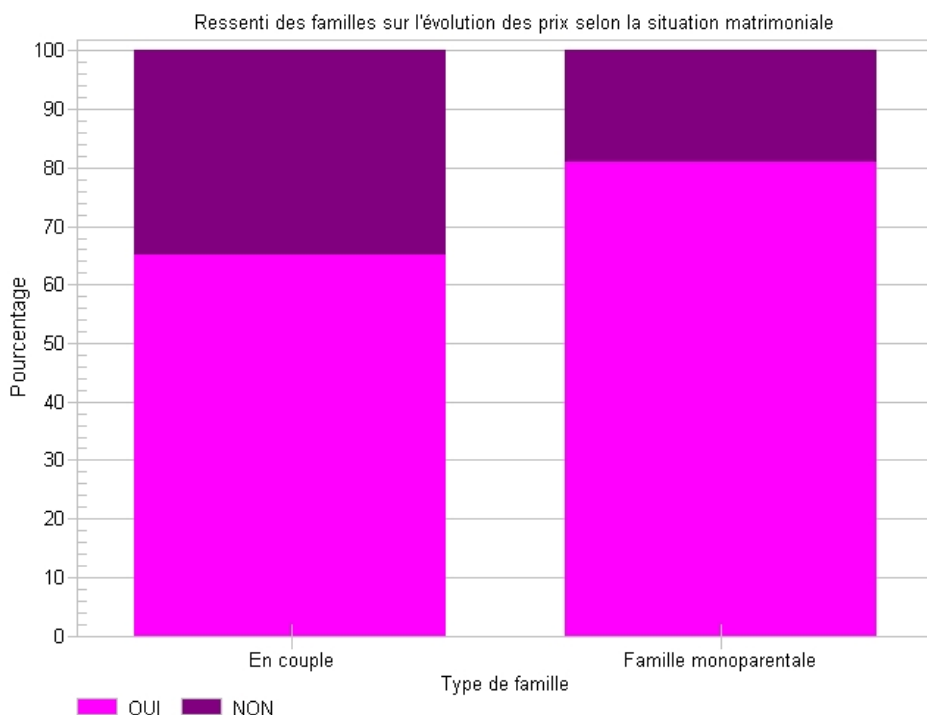
Ainsi, alors que l'augmentation des prix était ressentie par la quasi-totalité des familles (95% - cf A), cette nouvelle variable plus proche des réalités quotidiennes indique que **68% des parents ont ressenti une évolution des prix**.

Elle permet également de caractériser quelles sont les familles les plus touchées.

¹¹ La variable « Parents ayant ressenti une évolution des prix » a été construite à partir de la valeur donnée par les répondants aux 9 questions relatives à l'évolution des prix (correspondants aux différents postes de dépense) : « très importante », « assez importante », « peu importante ». « Les parents ayant ressenti une évolution des prix » ont répondu au moins 2 fois « très importante » et/ou au moins 4 fois « assez importante ».

Les résultats tendent à montrer que plusieurs critères sont déterminants :

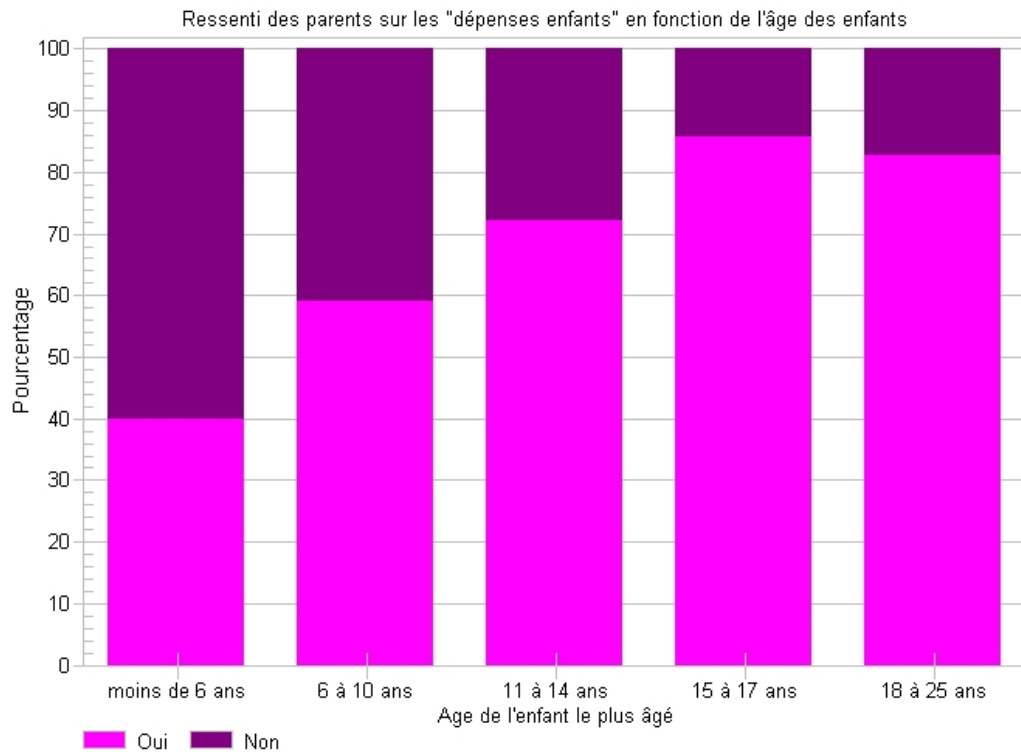
- La **situation matrimoniale** : les familles monoparentales ont plus perçu l'augmentation que les familles constituées d'un couple



- Le **nombre d'enfants** : les familles ayant un enfant unique ont moins ressenti que les autres l'évolution des prix à la hausse
- L'**âge des enfants** : les parents d'enfants en bas-âge l'ont moins ressenti à l'inverse des parents d'adolescents et de majeurs
- L'**âge du chef de famille** : les plus de 45 ans ont plus ressenti la hausse des prix (ce qui est à mettre en relation avec l'âge des enfants)

Lorsque l'on s'attache uniquement aux dépenses pour les enfants nous retrouvons les mêmes tendances, à savoir que **les familles monoparentales et les parents d'enfants de plus de 15 ans sont particulièrement sensibles à la hausse des prix** (contrairement aux familles avec de jeunes enfants ou ayant un enfant unique).

Plus l'âge des enfants augmente, plus les parents ressentent une évolution des prix à la hausse.



Le fait de plus ou moins ressentir l'évolution des prix est directement lié à la composition de la famille (situation matrimoniale, nombre et âge des enfants).

B- Degré d'adaptabilité des familles à la situation actuelle

En nous basant toujours sur les mêmes postes de dépenses, à savoir l'eau, l'énergie domestique, l'alimentation et les dépenses liées aux enfants, nous allons maintenant voir si les parents ont modifié leurs habitudes de consommation et, si oui, de quelle manière.

1. Eau, énergie domestique et alimentation

Dans le cadre de la modification des habitudes de consommation, nous retrouvons la même hiérarchisation des postes de dépenses : les modifications les plus importantes concernent l'alimentaire (89%), puis les énergies domestiques (77%) et enfin l'eau (65%).

Les familles ont donc majoritairement été amenées à modifier leur mode de consommation sur l'ensemble des postes mais dans des proportions différentes.

Modification des habitudes de consommation				
	Oui, en économisant	Oui, en augmentant les dépenses	Non	Total
Eau	59%	6%	35%	442
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	68%	9%	24%	453
Alimentation	83%	6%	11%	451

Il y a donc une **adéquation entre le ressenti des familles sur la hausse des prix et les modifications de leurs habitudes de consommation**. Ces modifications relèvent en très grande majorité d'économies consenties par les familles et non d'une augmentation de leurs dépenses.

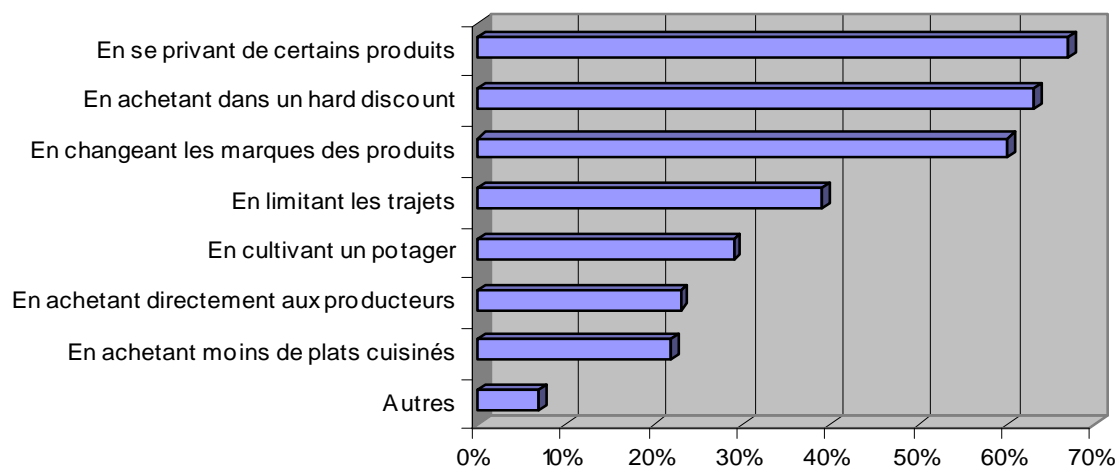
Le type et/ou la composition des familles ne permettent pas d'affiner les résultats. Seul **le critère économique joue dans la modification des habitudes de consommation liées au logement** (eau, énergie) : les ouvriers et employés ayant proportionnellement plus modifié leurs habitudes.

L'enquête s'est attachée plus particulièrement à la modification des dépenses alimentaires.

Trois manières principales de réduire les dépenses alimentaires sont évoquées par les familles qui pouvaient donner plusieurs réponses parmi 8 propositions :

- 67% indiquent se priver de certains produits
- 63% se rendent dans un hard discount pour faire leurs courses
- 60 % ont changé de marques sur les produits achetés

De quelle manière faites-vous des économies sur vos dépenses alimentaires ?



2. Dépenses pour les enfants

Les parents sont moins nombreux à avoir modifié leurs habitudes de consommation pour les dépenses concernant les enfants.

L'habillement ainsi que les loisirs et activités extrascolaires sont les premiers postes sur lesquels les parents ont modifié leurs habitudes, pour respectivement 64% et 50% des familles. Ces postes apparaissent comme secondaires par rapport à l'éducation et au transport.

Les modifications des habitudes de consommation sont, non seulement, moins nombreuses mais elles sont également différentes par rapport au comportement des parents sur les postes généraux. En effet, même si les modifications relèvent prioritairement d'économies consenties par les parents, l'augmentation des dépenses est proportionnellement plus importante (10 à 13%) que sur les dépenses d'eau, d'énergies et d'alimentation (6 à 9%).

Modification des habitudes de consommation pour les dépenses liées aux enfants				
	Oui en économisant	Oui en augmentant les réponses	Non	Total
Transport	30%	10%	60%	248
Habillement	52%	12%	36%	425
Frais liés à la scolarité	22%	13%	64%	350
Frais liés aux études	26%	18%	56%	160
Loisirs et activités extrascolaires	38%	11%	50%	355
Multimédias et outils de communication	35%	13%	52%	275

L'augmentation des prix pour les dépenses des enfants était globalement perçue comme « assez importante », alors que pour les dépenses d'alimentation, d'eau et d'énergies l'augmentation était perçue plutôt comme « très importante ».

Le comportement des parents en terme de modification des habitudes de consommation est donc en conformité avec leur ressenti puisque les modifications ont été moins nombreuses pour les dépenses liées aux enfants.

Mais là encore, toutes les familles ne sont pas égales.

Les familles d'ouvriers et d'employés ont plus particulièrement diminué les dépenses d'habillement et de loisirs.

Les familles nombreuses et les familles sans activité professionnelle, ont été amenées à économiser sur les frais d'études de leurs enfants.

Les plus de 45 ans qui ont indiqué une augmentation importante des frais de transport ont logiquement modifié leurs habitudes sur ce poste de dépense.

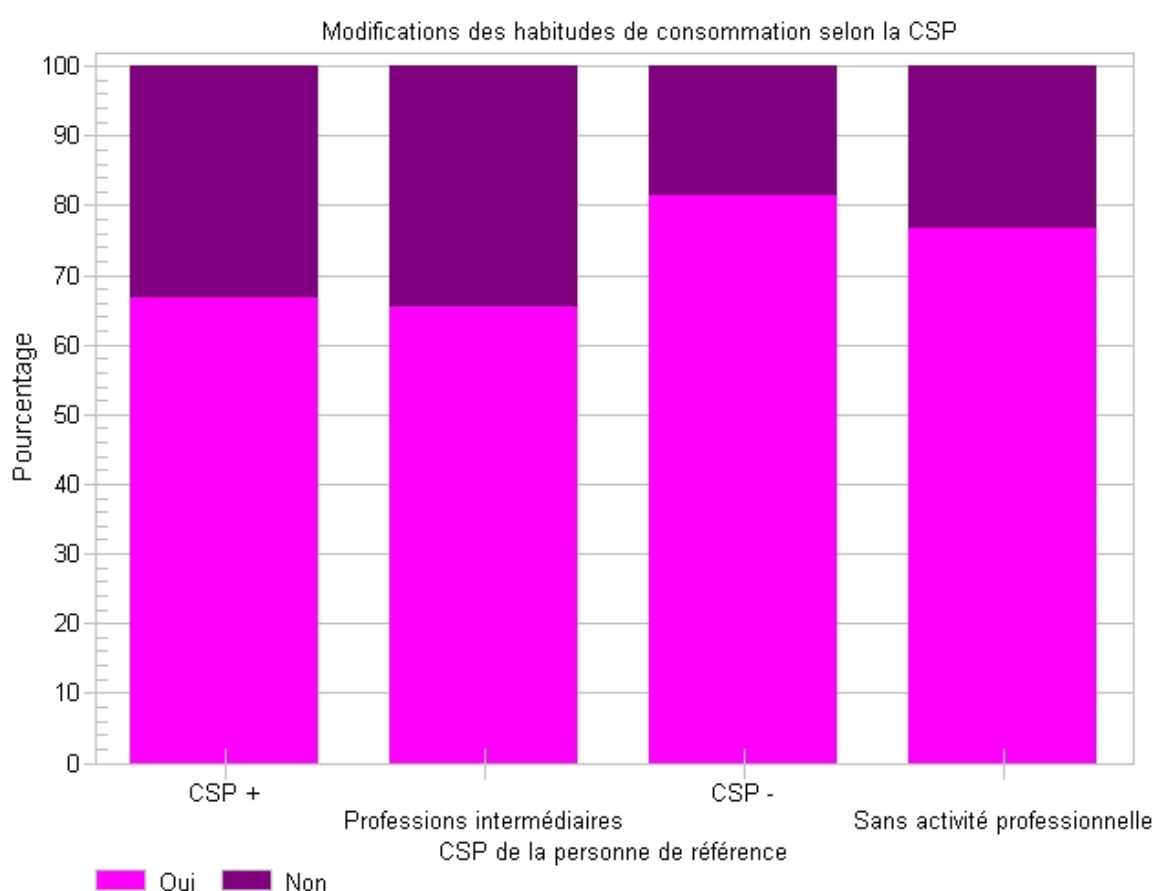
Il apparaît également que les familles vivant en milieu urbain ont changé leurs habitudes pour les loisirs et activités extrascolaires de leurs enfants.

3. Modification des habitudes de consommation

De la même manière que pour l'évolution des prix, la variable « *Parents ayant modifié leurs habitudes de consommation* » a été créée¹².

75% des parents déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation

La tendance générale est donc à des changements d'habitudes de consommation pour une grande majorité de familles. La catégorie socioprofessionnelle joue un rôle prépondérant puisque les familles d'ouvriers et d'employés sont beaucoup plus que les autres amenées à changer de comportement dans leurs dépenses.



Contrairement au ressenti de l'évolution des prix où le facteur aggravant était la composition de la famille, pour la modification des habitudes de consommation, c'est le facteur économique qui joue en premier lieu.

¹² Sont considérés comme « Parents ayant modifié leurs habitudes de consommation », ceux qui ont répondu au moins 3 fois « oui » aux 9 questions relatives aux modifications (qui correspondent aux 9 postes de dépenses retenus pour l'enquête)

C- Marge de manœuvre des parents

Pour aller plus loin dans l'analyse de la situation des familles, et en nous basant toujours sur les mêmes postes de dépenses, nous verrons dans cette partie si les parents ont réduit au maximum leur consommation.

1. Eau, énergie domestique et alimentation

Comme le montre le tableau ci-dessous, les parents qui pensent avoir réduit leur consommation d'eau, d'énergie et d'alimentation au maximum sont minoritaires mais représentent des proportions importantes.

Réduction au maximum des dépenses			
	Oui	Non	Total
Eau	38%	62%	445
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	50%	50%	453
Alimentation	46%	54%	423

Une famille sur deux pense avoir réduit au maximum sa consommation d'énergie domestique, près de la moitié des familles déclarent la même chose pour l'alimentation. Et enfin, un peu plus d'un tiers des familles, a réduit au maximum sa consommation d'eau.

Les familles qui déclarent plus que les autres avoir réduit leur consommation liée au logement (eau, énergie) sont caractérisées par l'âge du chef de famille (plus de 45 ans), l'appartenance aux CSP ouvriers et employés alors que les parents d'enfants en bas-âge estiment plus disposer d'une marge de manœuvre.

Pour les dépenses alimentaires, les familles avec un enfant unique et celles appartenant à la CSP « professions intermédiaires » peuvent encore diminuer leurs dépenses, contrairement aux familles nombreuses.

2. Dépenses pour les enfants

Les parents évoquent en majorité la possibilité de pouvoir encore réduire les dépenses engagées pour leurs enfants, sur tous les postes envisagés (seul l'habillement les partage).

Frais d'études, loisirs et activités extrascolaires, outils de communication et multimédias sont des postes sur lesquels 59% des parents pensent encore avoir la possibilité de réduire leurs dépenses, particulièrement les familles qui ont un enfant unique.

Ils sont un peu moins nombreux à pouvoir envisager une diminution des dépenses pour les frais de scolarité (54%) ou de transport (53%). Seule la moitié des parents pensent pouvoir réduire les dépenses d'habillement pour leurs enfants.

Réduction au maximum des dépenses liées aux enfants			
	Oui	Non	Total
Transport	47%	53%	245
Habillement	50%	50%	421
Frais liés à la scolarité	46%	54%	349
Frais liés aux études	41%	59%	158
Loisirs et activités extrascolaires	41%	59%	350
Multimédias et outils de communication	41%	59%	269

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à avoir réduit au maximum leur dépense par rapport aux familles constituées d'un couple. Il en est de même pour les parents qui ont des enfants majeurs encore à charge et pour les parents de plus de 45 ans (contrairement aux parents d'enfants de moins de 6 ans).

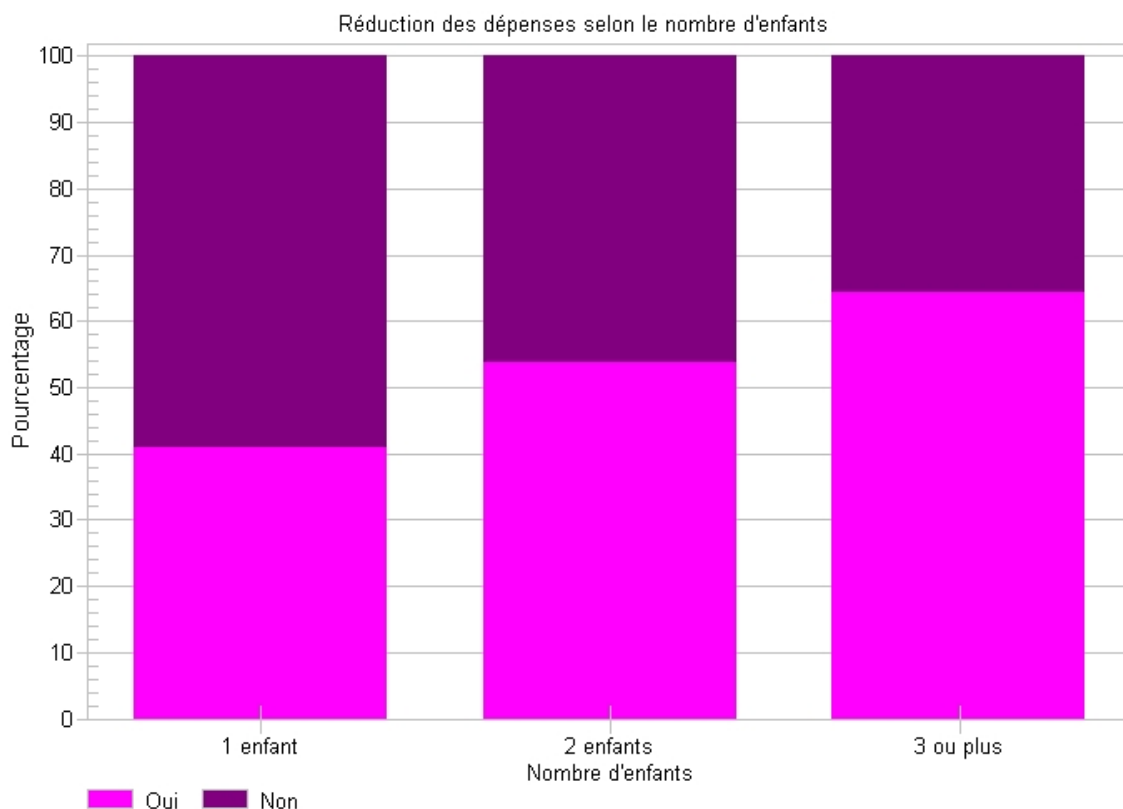
3. Réduction au maximum des dépenses

Comme précédemment, une variable a été créée pour synthétiser ces résultats. Les « *parents estimant avoir réduit au maximum leurs dépenses* »¹³ représentent **53%** de l'échantillon.

D'un point de vue général, concernant l'ensemble des postes de dépenses, la possibilité qu'ont les familles de réduire encore leurs dépenses dépend du nombre et de l'âge des enfants.

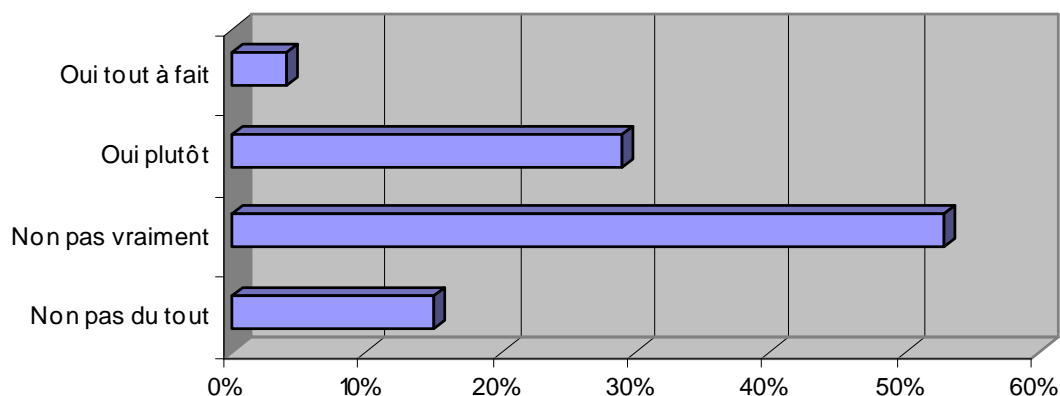
En effet, **les familles d'enfants en bas-âge ont encore la possibilité de réduire leurs dépenses** alors que les parents de jeunes majeurs sont plus en difficultés.

Par ailleurs, **plus le nombre d'enfants est important, plus les familles pensent avoir réduit leurs dépenses au maximum.**



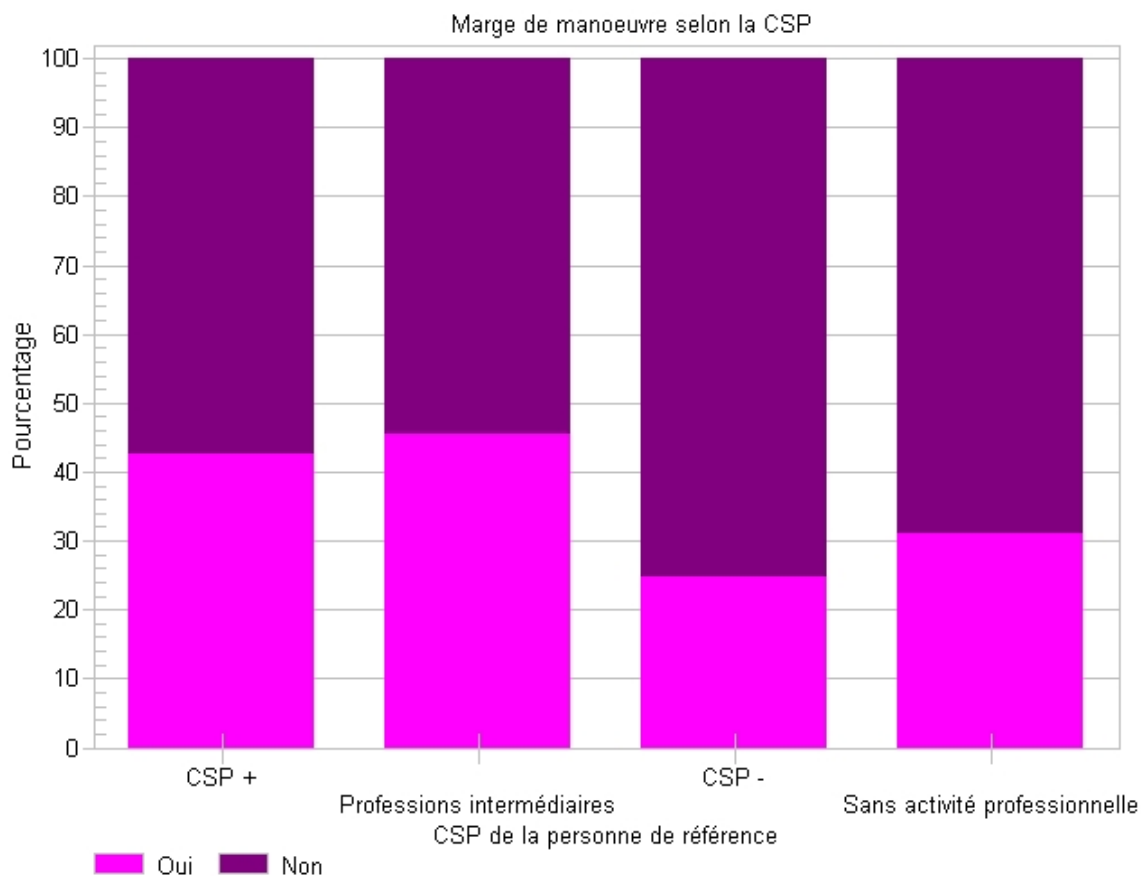
Pour compléter l'étude sur la réduction des dépenses du foyer, il a été demandé aux parents s'ils pensaient encore bénéficier d'une marge de manœuvre : 68% des familles répondent « non ».

¹³ La variable « Parents ayant réduit au maximum leur dépense » a été construite à partir des réponses des familles aux 9 questions relatives aux postes de dépenses répertoriés. Si les parents ont répondu au moins 3 fois « oui », ils sont considérés comme ayant réduit leurs dépenses au maximum.



La proportion de parents (68%) qui déclarent ne plus avoir de marge de manœuvre est plus importante que celles des parents qui pensent avoir réduit au maximum leurs dépenses (53%). Comme pour le ressenti des parents face à la hausse des prix, où 95% des familles déclaraient spontanément avoir ressenti une hausse alors que la proportion était ramenée à 68% après la création de la variable « parents ayant ressenti une évolution des prix » ; les chiffres sont plus élevés lorsque l'on demande aux parents une appréciation générale, qu'après un calcul aux vues des réponses sur les différents postes de dépense.

Il n'en reste pas moins que près de **deux familles sur trois se sentent « coincées » financièrement, et plus particulièrement les familles monoparentales et les ouvriers et employés.**



Remarque

Selon que l'on se réfère aux variables « Parents ayant réduits au maximum leurs dépenses » ou « Parents estimant encore avoir une marge de manoeuvre », les caractéristiques des familles les plus en difficultés ne sont pas les mêmes. On retrouve d'une part, les familles nombreuses et les familles qui ont des majeurs à charge ; et d'autre part, les familles monoparentales et les familles appartenant aux CSP ouvriers et employés

Au niveau des possibilités qu'ils restent aux parents pour faire face à leurs dépenses au quotidien, l'étude montre qu'autant la composition de la famille que le critère financier entrent en jeu.

D- Représentation de la baisse du pouvoir d'achat et incidences sur le quotidien

Quelle serait la situation des familles si la hausse des prix se poursuivait ?

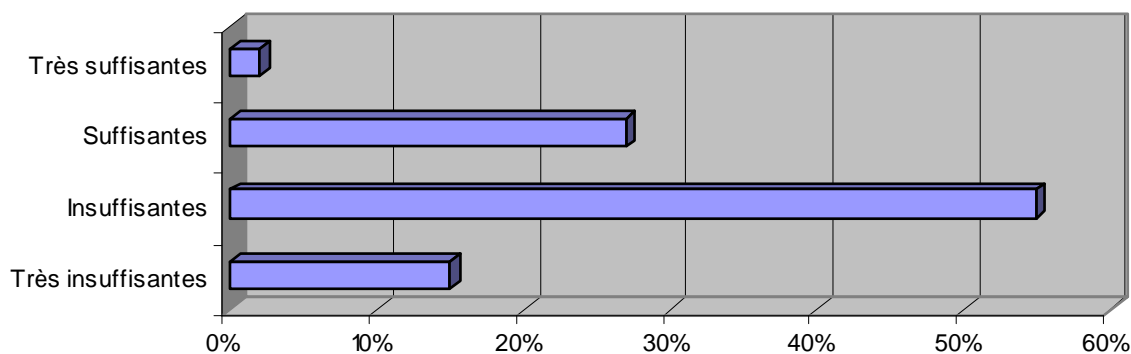
Combien de parents estiment que les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont plus importantes que pour les autres parents ?

Dans quelle mesure la hausse des prix a-t-elle une incidence sur le quotidien des familles ?

Quels sentiments les familles éprouvent-elles vis-à-vis de cette situation ?

1. Projection des familles dans l'avenir

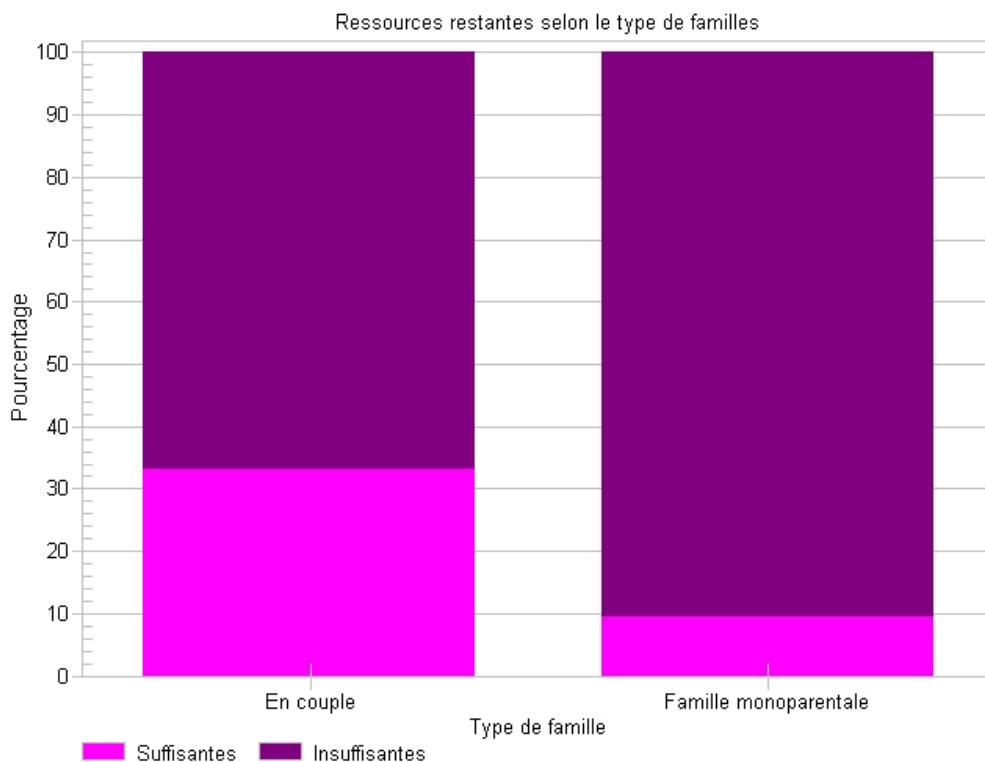
Dans le cas d'une prolongation de la hausse des prix, 15% des familles auraient des ressources très insuffisantes pour y faire face, 55% auraient des ressources insuffisantes. A l'inverse, 27% des familles déclarent qu'elles auraient des ressources suffisantes et 2% très suffisantes.



Moins d'une famille sur trois pense être en mesure de supporter une poursuite de l'augmentation des prix. Cette donnée générale demande toutefois à être mise en regard avec les caractéristiques des familles.

En effet, les couples, les familles appartenant aux CSP « supérieures » ou occupant une fonction de professions intermédiaires et celles estimant pouvoir réduire leurs dépenses, s'estiment plus en mesure de faire face à une hausse des prix.

Au contraire, **les familles monoparentales, les familles appartenant aux CSP ouvriers-employés-sans activité, et celles qui ont réduit leurs dépenses au maximum, seraient les plus en difficultés.**



Le critère économique attaché à la catégorie socioprofessionnelle et la situation matrimoniale sont des critères déterminants sur cette question. Les familles monoparentales et celles qui ont des ressources financières moins importantes seraient donc particulièrement fragilisées si la situation socio-économique se détériorait.

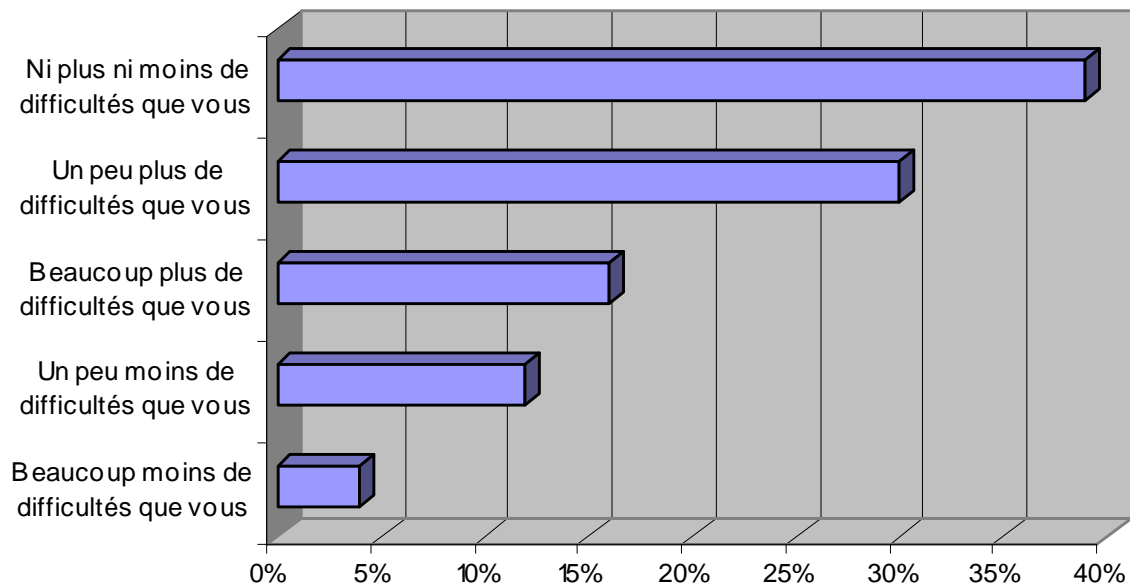
Les familles ont également été interrogées sur la manière dont elles se situent en termes de pouvoir d'achat par rapport aux autres familles.

Il ressort de ces résultats que 46% des familles s'estiment dans une meilleure situation que les autres, 38% pensent rencontrer autant de difficultés que les autres et seulement 16% se sentent en plus grandes difficultés.

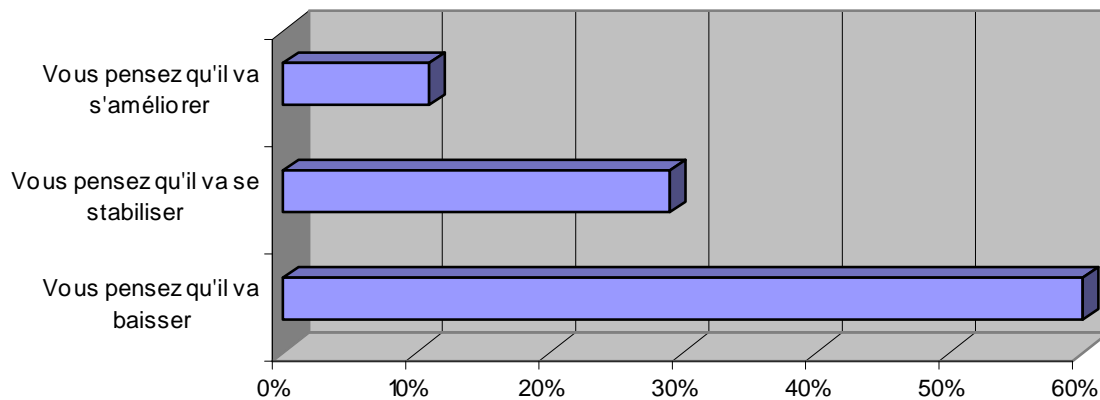
Cette faible proportion contraste avec les résultats évoqués plus avant qui démontreraient des situations délicates pour un grand nombre de familles.

Là encore, les critères de CSP et de situation matrimoniale indiquent des différences de perceptions. **Les personnes élevant seules leurs enfants et celles qui ont des ressources plus faibles s'estiment en plus grandes difficultés.**

Ce sont ces mêmes familles qui déclaraient ne pas disposer de suffisamment de ressources pour faire face à une augmentation des dépenses.



Enfin, il a été demandé aux familles comment elles envisageaient l'évolution du pouvoir d'achat :



60% des familles ont une vision plutôt pessimiste du futur puisqu'elles pensent que le pouvoir d'achat va diminuer au cours des prochaines années. Elles ne sont que 11% à envisager une augmentation et 29% une stagnation.

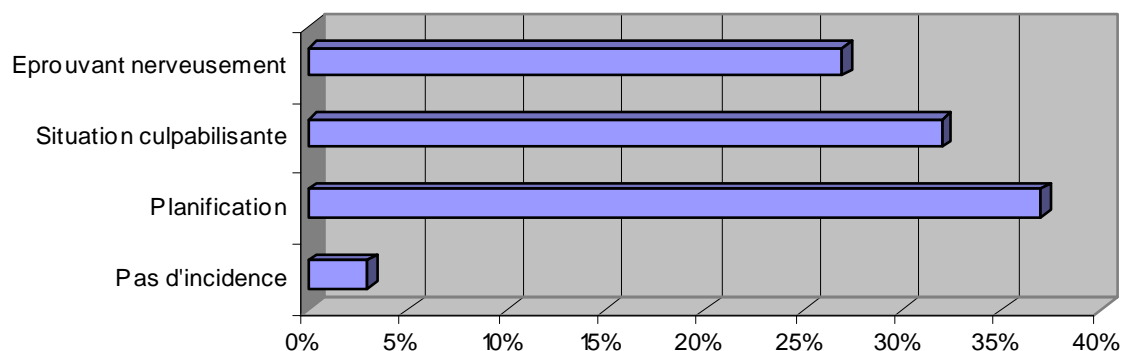
2. Les incidences au quotidien

Quelle incidence la hausse des prix a-t-elle, au quotidien, sur l'état d'esprit des familles ?

- Pour 3% d'entre elles, il n'y a « aucune incidence »
- 13% déclarent que « nerveusement la situation a des répercussions sur [leur] quotidien »
- 15% disent culpabiliser de ne pas pouvoir offrir plus à leurs enfants
- 18% se font du souci pour leur situation financière
- Pour 19% cette situation engendre des frustrations
- Enfin 32% sont obligées de planifier davantage leurs dépenses



Les différents indicateurs présentés ci-dessus ont été regroupés en quatre modalités afin d'avoir une vision plus schématique de ces incidences au quotidien¹⁴.



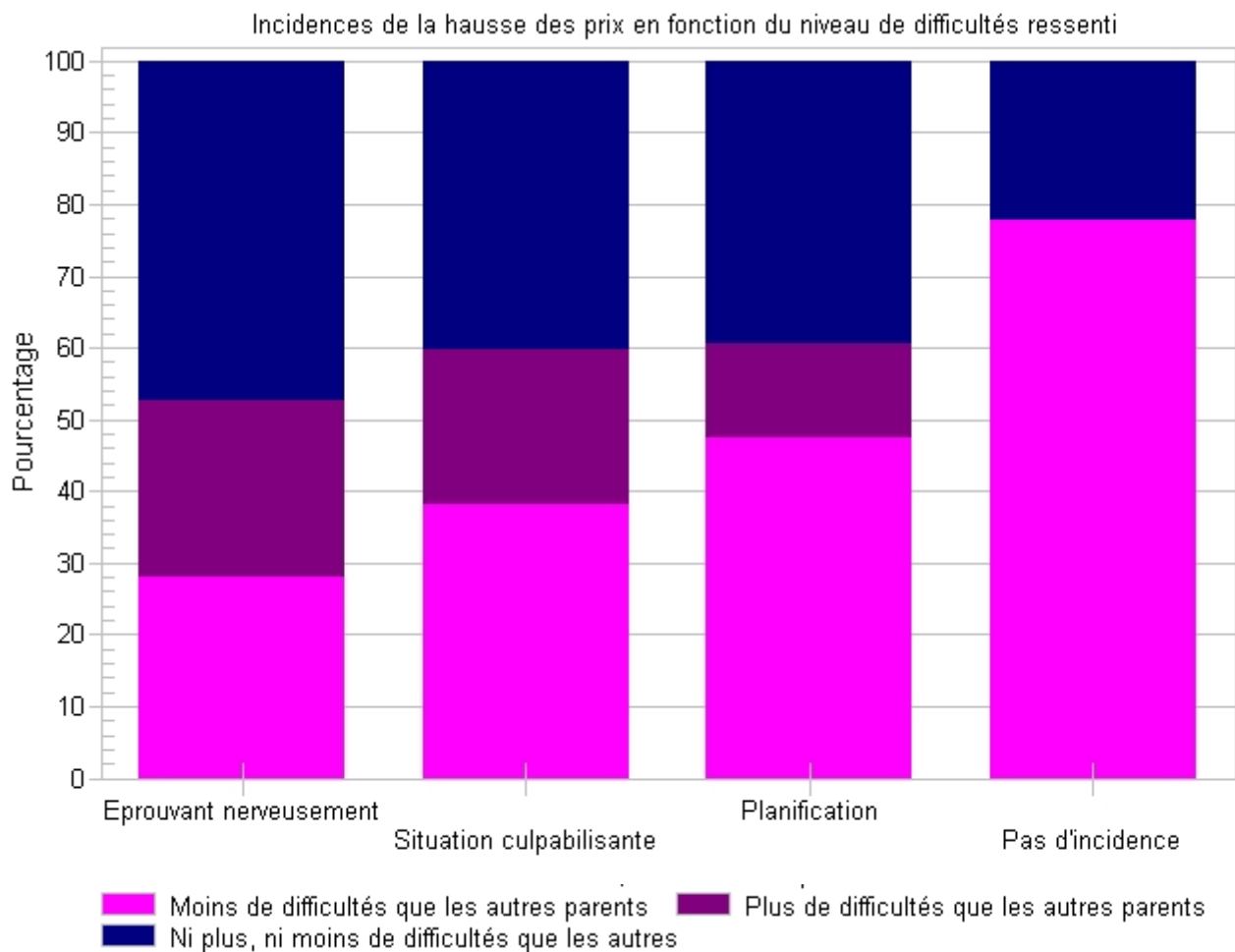
Pour 27% des parents la hausse des prix est une situation « éprouvante nerveusement » ; notamment pour les familles qui l'ont plus sensiblement ressentie, pour celles qui ont déjà réduit au maximum leurs dépenses et pour celles qui pensent rencontrer plus de difficultés que les autres ; c'est-à-dire les familles les plus fragilisées.

Pour 33%, cette situation est culpabilisante et elle conduit 37% des familles à planifier leurs dépenses.

Comparativement, les familles qui n'ont pas ressenti d'incidence dans leur quotidien (3%) sont celles qui ont le moins perçu la hausse des prix, celles qui ont le moins modifié leurs habitudes de consommation, celles qui ont encore la possibilité de réduire leurs dépenses et celles qui éprouvent moins de difficultés que les autres.

Plus les parents se sentent en difficultés par rapport aux autres familles, plus les implications sur le quotidien sont importantes et engendrent du stress et de la culpabilité.

¹⁴ « Je me fais beaucoup de souci concernant ma situation financière » et « Nerveusement la situation a des répercussions sur mon quotidien » sont regroupés sous la modalité « éprouvante nerveusement »
« Je culpabilise de ne pouvoir offrir plus à mes enfants » et « La situation engendre une certaine frustration » sont regroupés sous la modalité « situation culpabilisante ».
Les deux autres indicateurs restent inchangés.



La précarité financière actuelle et la peur de ne pas pouvoir faire face à l'avenir ont des répercussions sur le quotidien des familles les plus fragilisées.

L'ensemble de ces résultats tend donc à montrer que les familles sont en difficultés dans le contexte économique et social actuel.

68% d'entre elles ont ressenti une hausse des prix notamment sur l'alimentation (95%), les énergies domestiques (84%) et les frais d'études (77%).

75% ont été conduites à modifier leurs habitudes de consommation.

53% ont déjà réduit leurs dépenses au maximum alors que 68% n'ont plus de marge de manœuvre pour les dépenses de leur foyer.

70% estiment avoir des ressources insuffisantes pour faire face à une prolongation de la hausse des prix. Et elles envisagent, en majorité (60%), une diminution de leur pouvoir d'achat dans les années à venir.

La situation des familles apparaît donc aujourd'hui très délicate et la projection dans l'avenir semble d'autant plus compliquée.

Le marché de l'emploi continue de se dégrader avec une augmentation du chômage, la fermeture de nombreuses entreprises, la multiplication des emplois précaires et/ou à temps partiel.

Ceci a des conséquences sur le quotidien des familles qui sont éprouvées nerveusement, qui culpabilisent ou qui sont dans l'obligation de planifier davantage leurs dépenses.

Certaines situations aggravent les difficultés. Ainsi les familles monoparentales, les familles nombreuses, les familles qui ont des enfants de plus de 15 ans et celles dont le chef de famille appartient aux CSP ouvriers et employés sont particulièrement touchées.

Dans la deuxième partie nous verrons plus particulièrement quel comportement les familles ont adopté vis-à-vis des dépenses d'éducation et de santé.

II SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITE

L'augmentation des prix, la baisse du pouvoir d'achat ont-elles une influence sur les dépenses de santé et d'éducation ?

Au-delà des postes de dépenses en eux-mêmes, l'intérêt est de mettre en évidence deux préoccupations majeures des parents.

L'éducation est perçue comme le bagage essentiel de la réussite de l'enfant mais son système paraît de plus en plus cloisonné et élitiste (frais d'inscription élevés, frais annexes multipliés par l'éloignement géographique...). Ces contraintes financières représentent souvent un frein pour les familles.

En ce qui concerne la santé, elle a toujours été une préoccupation majeure. La hausse des frais de consultation et l'accroissement des déremboursements rendent difficile son accès dans la mesure où les dépenses de biens et services de santé sont de plus en plus à la charge directe des familles.

A - L'éducation : choix et financement de la scolarité

L'éducation est une des priorités des parents pour leurs enfants.

Vecteur de promotion sociale, l'accès de tous à l'école est depuis Jules Ferry un axe incontournable de la politique française. Malgré une prise en charge financière de l'Etat très importante, un certain nombre de frais restent à la charge des parents, ce qui peut décourager certaines familles notamment sur le plan des études supérieures. Par ailleurs de nombreuses recherches ont mises en évidence les inégalités d'accès à la scolarité et de réussite scolaire, non seulement pour des raisons financières mais aussi pour des raisons culturelles¹⁵.

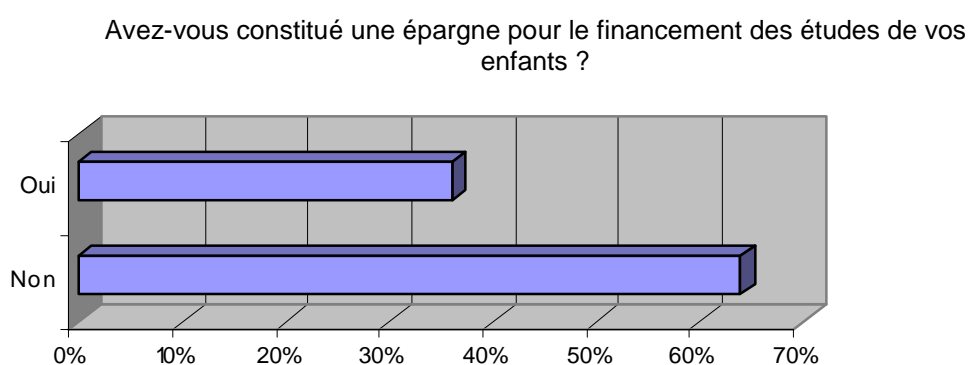
Nous verrons donc si les familles ont le sentiment d'avoir le choix du parcours scolaire de leur enfant et si l'argent intervient dans le choix d'orientation.

¹⁵ Lire à ce sujet les travaux de Pierre Bourdieu, François Dubet, Marie Duru-Bellat...

1. Financement des études des enfants

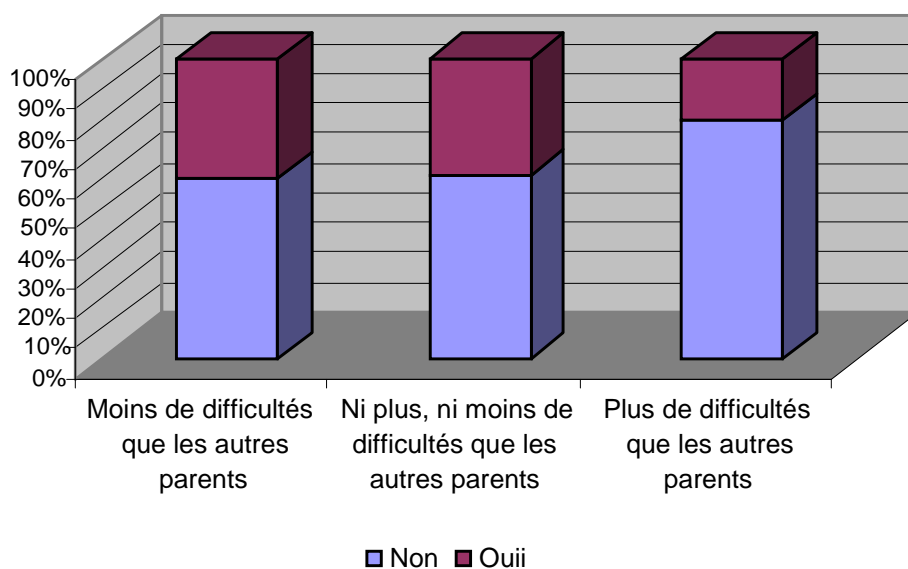
Selon le ministère de l'enseignement supérieur 54% des jeunes accèdent à des études supérieures. Toutefois, malgré la démocratisation importante des études supérieures survenue, notamment au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, les inégalités sociales persistent.

Les familles ont-elles anticipé le financement des études futures de leurs enfants ? Le peuvent-elles ? De quelle manière ?



36% des parents ont constitué une épargne pour assurer le financement des études de leur(s) enfant(s) et ce quels que soient l'âge et le nombre d'enfants dans la famille, la profession des parents et leur statut matrimonial.

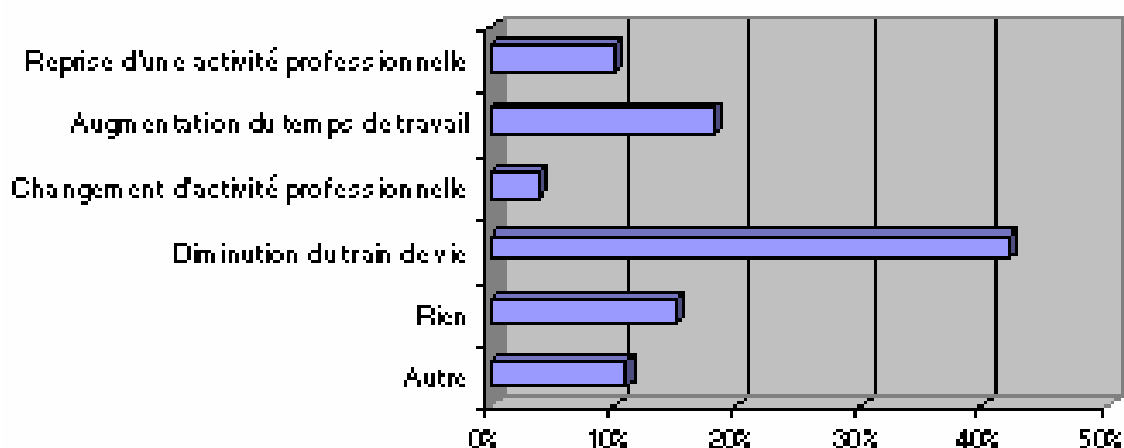
Un seul facteur apparaît comme discriminant sur cette question : le niveau de difficulté ressenti. Les familles qui se déclarent en plus grandes difficultés que les autres parents par rapport au pouvoir d'achat, font moins souvent une épargne :



Épargner signifie ne pas consommer directement l'ensemble de ses revenus. Il est donc possible de supposer que les parents en plus grandes difficultés n'ont pas forcément la capacité d'épargner. Leur comportement face à l'épargne relève plus d'une contrainte que d'un choix tout simplement parce qu'ils n'ont pas la possibilité de mettre de l'argent de côté s'ils veulent faire face à toutes leurs charges quotidiennes.

Outre l'épargne, les trois moyens mis en œuvre ou envisagés par les parents pour permettre de financer les études de leur(s) enfant(s) sont, respectivement la **diminution de leur train de vie** (42%), **l'augmentation de leur temps de travail** (18%) et 15% des familles n'ont **rien** prévu.

Qu'avez-vous entrepris pour financer les études de vos enfants ?



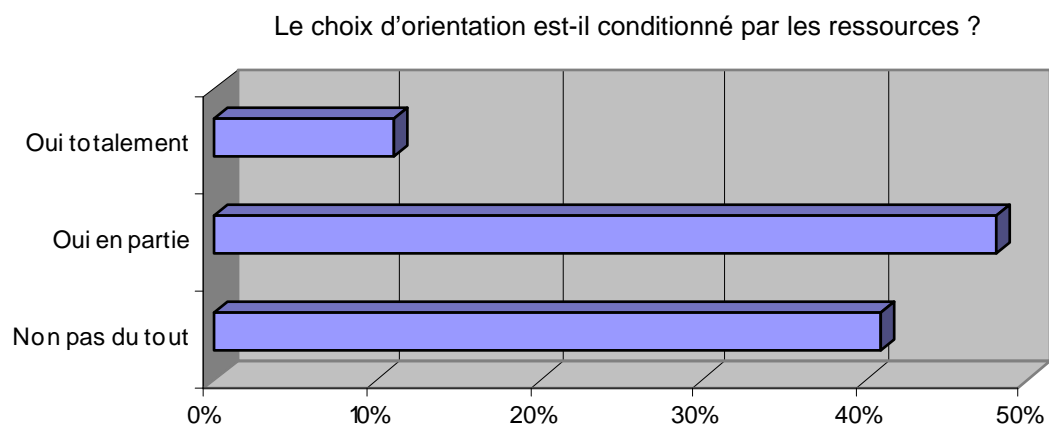
Il est à noter que les familles appartenant aux CSP ouvriers et employés sont plus enclines que les autres à diminuer leur train de vie.

Remarque

La proportion importante de la modalité « autre » tient au fait que plusieurs familles ont cité une nouvelle fois l'épargne qui n'était pas reproposée dans cette question

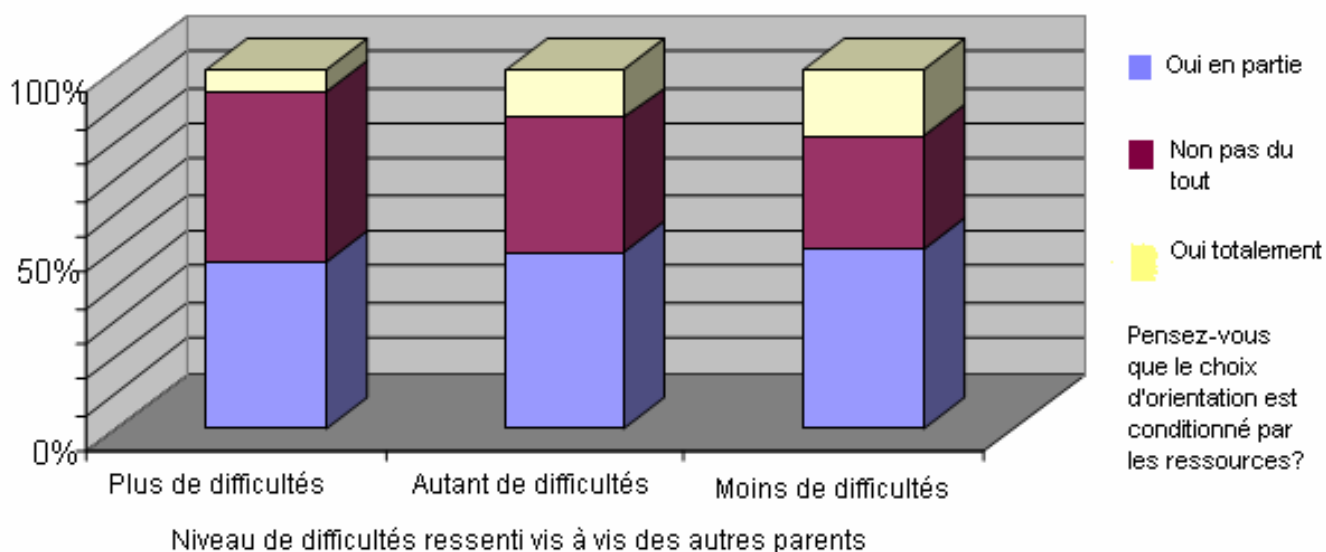
2. Accès à l'éducation

Pour 59% des familles, les ressources ont une influence sur le choix du parcours scolaire de leurs enfants, même si pour 48% ces ressources n'agissent qu'en partie, à côté d'autres facteurs explicatifs.



Là encore les parents qui rencontrent plus de difficultés que les autres par rapport au pouvoir d'achat sont proportionnellement plus nombreux à penser que le choix d'orientation est totalement conditionné par les ressources.

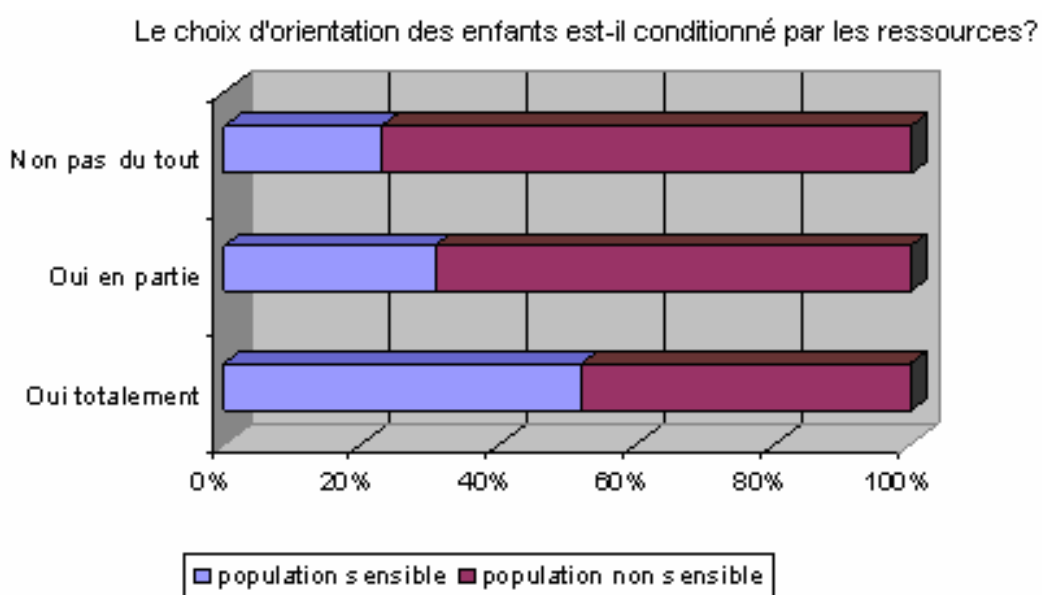
A l'inverse, les parents qui rencontrent moins de difficultés pensent plutôt que les ressources n'ont pas du tout d'influence sur le choix d'orientation des enfants.



Ce qui tend à montrer que les familles les plus précaires financièrement témoignent des difficultés qu'elles ont rencontrées ou pensent rencontrées en termes d'accès à la scolarité.

A cet effet, elles sont plus sceptiques que les autres quant au principe d'égalité des chances sur le plan scolaire et d'accès de tous à la scolarité.

On retrouve la même tendance pour les familles dites sensibles qui ont du opérer des restrictions. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à penser que le choix d'orientation des enfants est conditionné par les ressources.



Les études¹⁶ publiées sur ce thème confirment cette inégalité des chances devant l'école où le critère financier joue un rôle prépondérant.

¹⁶ Lire à ce sujet les travaux de Pierre Bourdieu, François Dubet, Marie Duru-Bellat...

B- La santé : phénomènes de renoncement aux soins

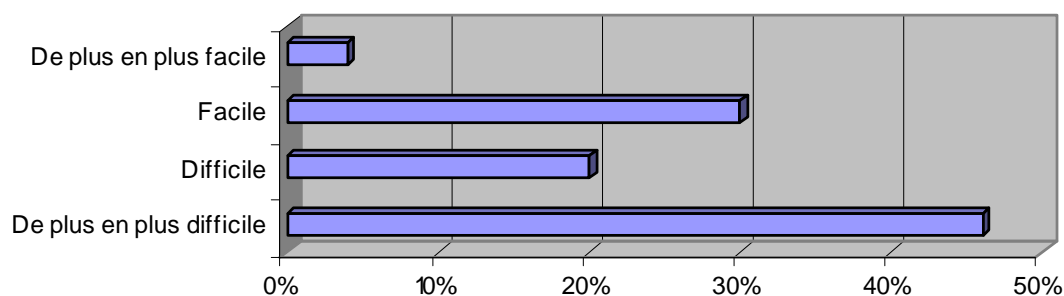
L'accès aux soins de tous était un des axes de la Sécurité Sociale lors de sa mise en place en 1945. Après plusieurs développements et aménagements, l'accès aux soins a réellement été rendu possible pour tous avec la création de la Couverture Maladie Universelle en 1998. Néanmoins, face au déficit budgétaire que présente la branche santé, les gouvernements successifs ont mis en place des mesures visant à réduire ce déficit. D'abord basés sur des contributions fiscales, en plus des cotisations sociales et patronales, les derniers dispositifs entendent rendre l'usager plus responsable. Ont donc été mis en place, entre autres, le déremboursements de certains médicaments, la participation financière des ménages sur les consultations et sur l'achat de médicaments.

Par ailleurs, la part des frais de santé prise en charge par la Sécurité Sociale n'a cessé de diminuer, laissant à la charge des patients un ticket modérateur de plus en plus important. La majorité de la population souscrit à une mutuelle complémentaire pour combler cet écart (mais tout le monde n'en a pas la possibilité) mais certains soins restent malgré tout mal couverts, comme les frais dentaires et d'ophtalmologie.

1. Accès aux soins

L'accès aux soins est aujourd'hui majoritairement perçu comme difficile (20%), et même de plus en plus difficile (46%) par les familles.

30% des répondants estiment que l'accès aux soins est facile mais seulement 4% qu'il est de plus en plus facile.



Ce sentiment se répercute dans le comportement des familles face aux soins. En effet, en moyenne, un parent sur quatre déclare avoir renoncé à des soins faute de moyens financiers.

<i>Renoncement à des soins pour vous-même</i>			
	Oui	Non	Total
Consultation chez un médecin généraliste	13%	87%	424
Consultation chez un médecin spécialiste	22%	78%	421
Médicaments	23%	77%	422
Soins dentaires	41%	59%	434
Frais de lunettes	39%	61%	372
Appareil auditif	21%	79%	116

Le renoncement aux soins touche également les enfants, mais dans une moindre mesure (4% en moyenne) :

<i>Renoncement à des soins pour vos enfants</i>			
	Oui	Non	Total
Consultation chez un médecin généraliste	3%	97%	398
Consultation chez un médecin spécialiste	5%	95%	391
Médicaments	4%	96%	395
Soins dentaires	4%	96%	356
Frais de lunettes	4%	96%	270
Appareil auditif	4%	96%	103

Remarque

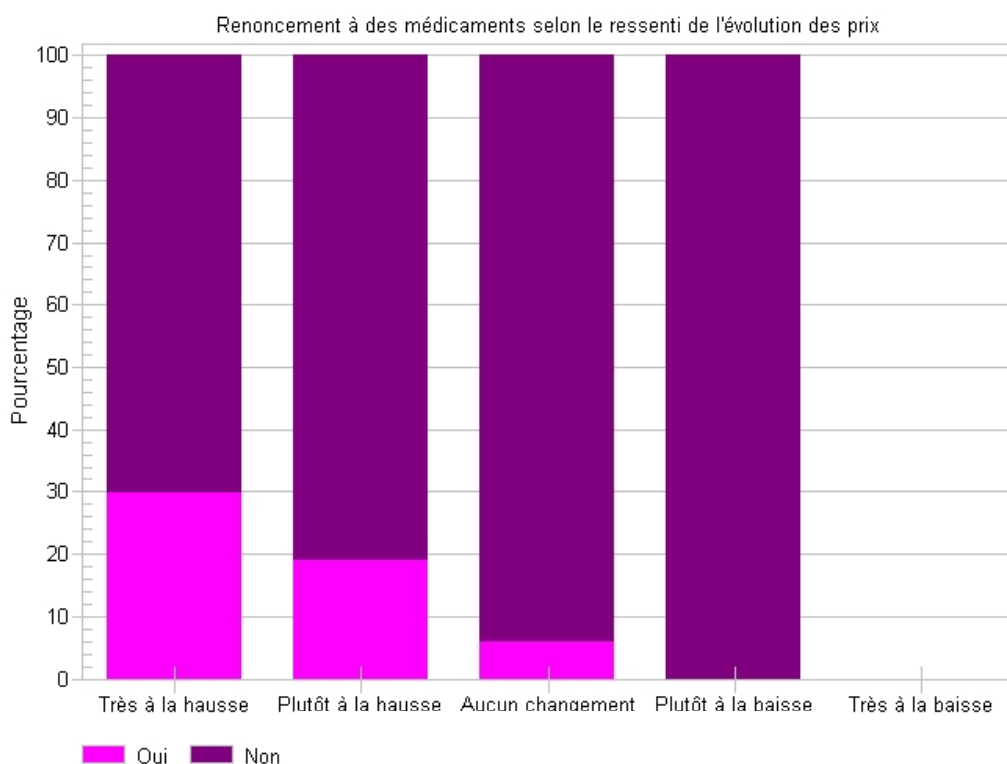
Les faibles effectifs pour certains soins comme l'appareillage ou les lunettes s'expliquent par le fait que les personnes non concernées par ce type de soins n'ont pas répondu à la question

Les parents renoncent donc plus à des soins pour eux-mêmes (25% en moyenne) pour privilégier l'accès aux soins de leurs enfants.

De plus, ce sont les dépenses pour des frais d'optique ou des frais dentaires qui sont le plus touchées. En effet, ces types de soins sont peu remboursés par le régime obligatoire et parfois mal par les mutuelles complémentaires.

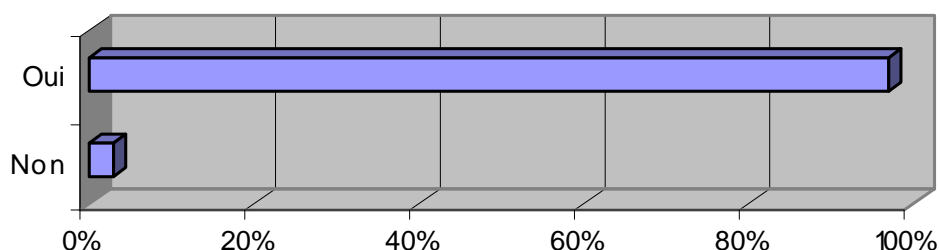
Par ailleurs, les familles qui ont senti une évolution des prix « très à la hausse » ont plus que les autres :

- renoncé à des consultations chez un médecin spécialiste pour leurs enfants
- renoncé pour elles-mêmes à des consultations chez les médecins généralistes et spécialistes et à des médicaments :



2. Couverture complémentaire

97% des familles disposent d'une complémentaire santé. A titre de comparaison, une étude de 2006 indique que 90% de la population française disposait d'une couverture complémentaire.

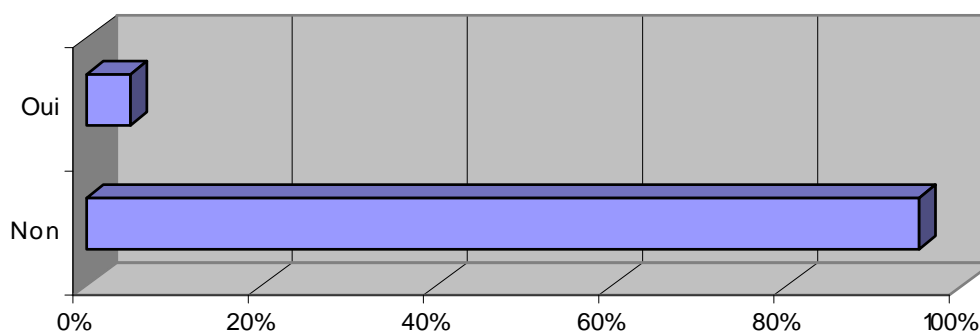


Remarque

Le pourcentage de personnes couvertes par une complémentaire tient compte des bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle

Parmi ces personnes, 5% ont été conduites à réduire ou arrêter la prise en charge dans l'année écoulée faute de moyen financier.

Réduction ou arrêt de la complémentaire santé faute de moyens



L'accès aux soins n'est donc pas égal pour tous, les difficultés financières des ménages impliquent des phénomènes de non-recours et de renoncement aux soins.

UNE PARTIE DE LA POPULATION PARTICULIEREMENT SENSIBLE

De nombreuses familles sont aujourd'hui dans l'obligation de se restreindre dans leurs dépenses quotidiennes.

Ces restrictions touchent en premier lieu les frais liés aux énergies domestiques, aux frais d'habillement et de transport des enfants, et aux frais alimentaires.

Les frais d'éducation viennent ensuite, suivis des frais de loisirs et des frais de santé pour les parents.

Enfin on retrouve l'eau et les frais de santé enfants sur lesquels les familles font le moins de restrictions.

Tableau récapitulatif des domaines de réduction de dépenses par ordre décroissant

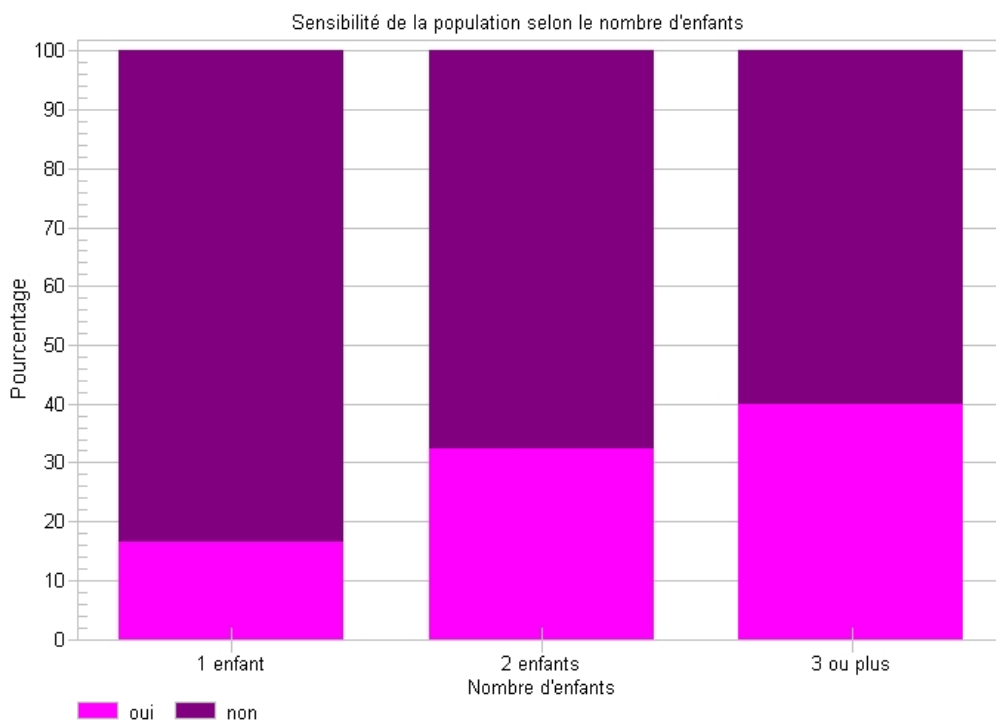
Energies domestiques	50%
Habillement des enfants	50%
Transport des enfants	47%
Alimentation	46%
Frais de scolarité	46%
Frais d'études	41%
Loisirs et activités des enfants	41%
Multimédia et outils de communication des enfants	41%
Soins dentaires des parents	41%
Frais de lunettes des parents	39%
Eau	38%
Médicaments des parents	23%
Consultation d'un spécialiste pour les parents	22%
Consultation d'un généraliste pour les parents	13%
Frais de santé des enfants	3 à 5 %

A partir des restrictions opérées par les familles, nous avons défini une population dite « sensible »¹⁷, par rapport à la situation socio-économique actuelle.

Il s'agit ici de déterminer quelles sont les familles affectées par la baisse du pouvoir d'achat.

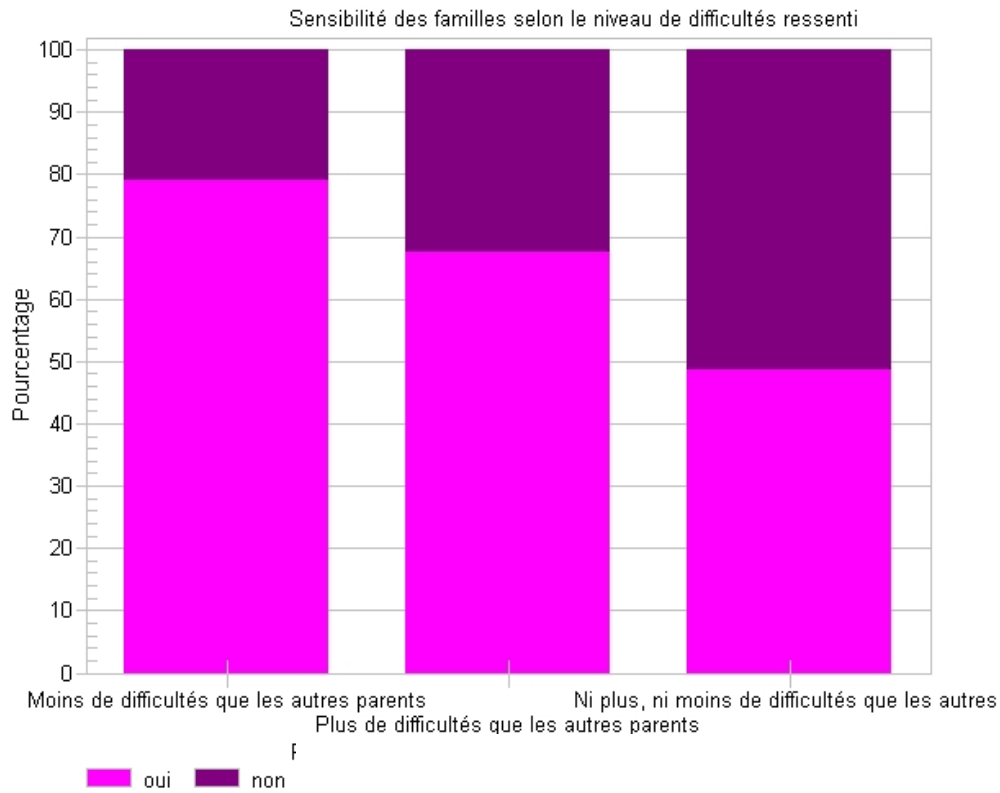
30% des familles interrogées peuvent être considérées comme « sensibles » mais certaines sont plus susceptibles de se retrouver en difficultés. Plusieurs critères accentuent la fragilité des familles :

- **Le nombre d'enfants** : plus la famille s'agrandit plus elle peut être considérée comme une population sensible dans le contexte actuel

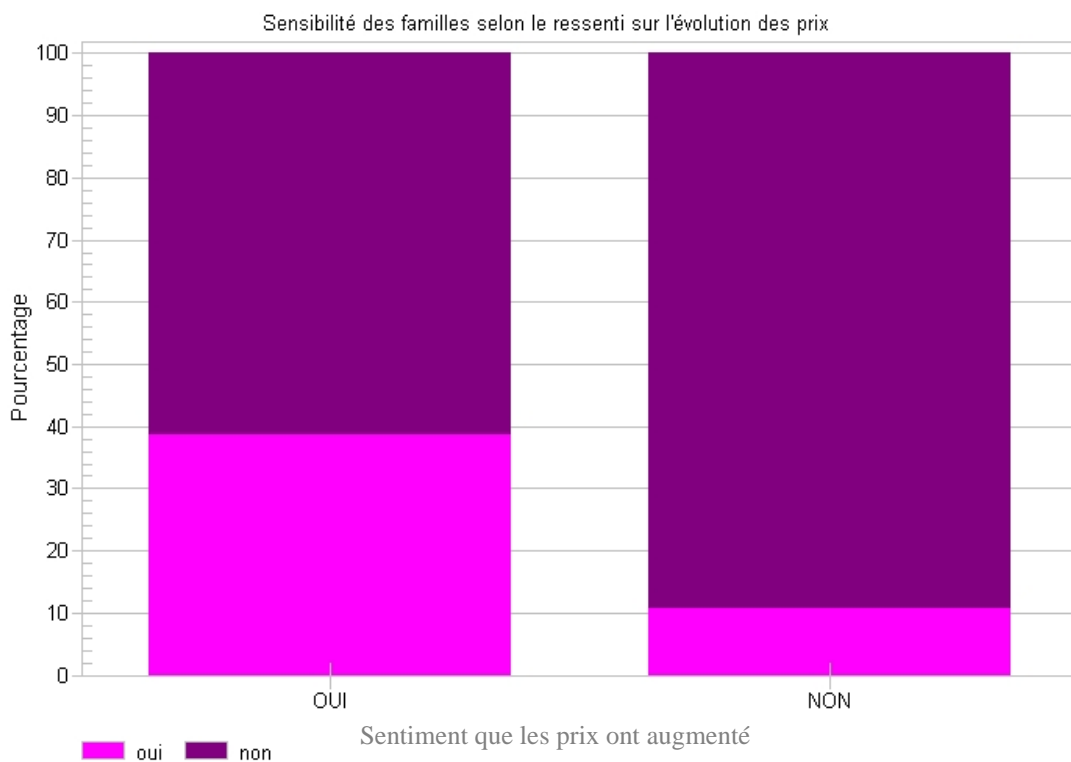


¹⁷ Cette population « sensible » est celle qui a déclaré au moins deux restrictions sur les postes de dépense logement/ alimentation/enfants et au moins deux restrictions sur les frais de santé

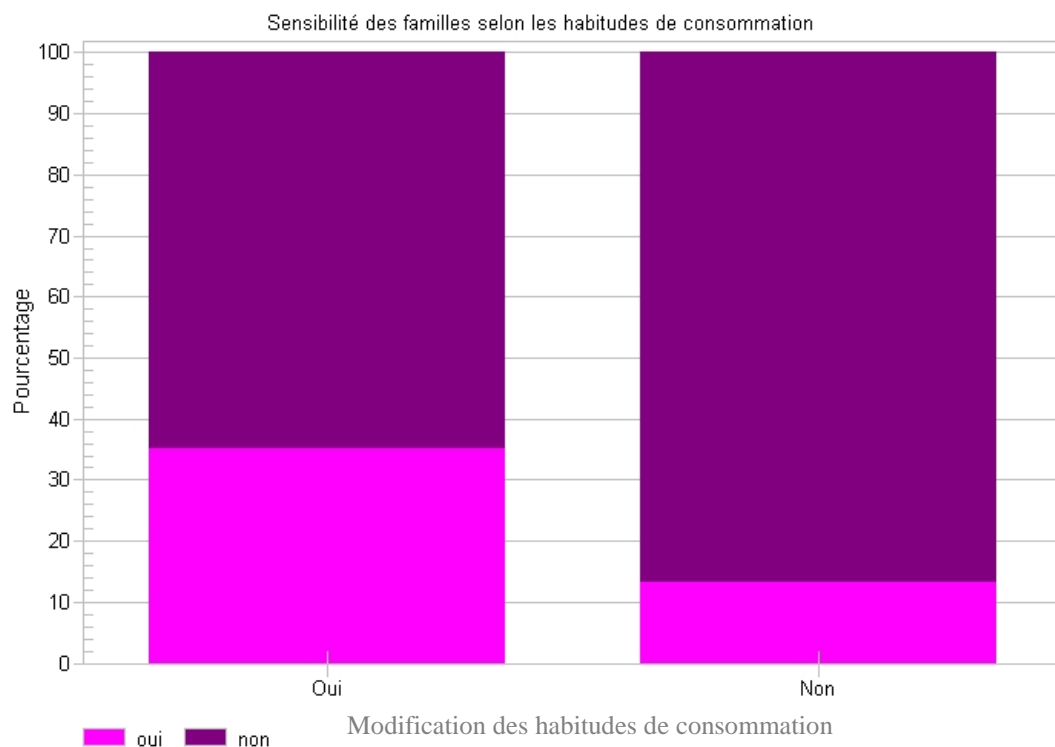
- **Le fait de se sentir en plus grandes difficultés** par rapport aux autres parents et donc de rencontrer une situation difficile au quotidien



- **Le fait d'avoir ressenti l'évolution des prix** de manière plus importante



- **Le fait d'avoir modifié ses habitudes de consommation** et donc de ne plus forcément être en capacité de réduire encore ses dépenses



La famille sensible « type » est donc une famille nombreuse qui se caractérise par un ressenti plus prégnant de l'évolution des prix, une modification de ses habitudes de consommation, et un sentiment de connaître plus de difficultés que les autres parents.

Il s'agit bien d'un profil-type, ce qui ne veut pas dire que, par exemple, toutes les familles nombreuses représentent une population sensible, ou qu'à l'inverse les familles qui pensent rencontrer autant de difficultés que les autres ne peuvent pas être affectées par la situation.

III. DISPOSITIFS ET POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

Parmi l'ensemble des mesures et dispositifs qui favorisent le pouvoir d'achat des familles, nous en avons retenu trois : le crédit à la consommation, les aides à la gestion du budget et les mesures législatives.

Dans quelle mesure les familles ont-elles recours au crédit à la consommation et pour quel type de dépenses ?

Quelle est la visibilité des structures « d'aide, de suivi ou de conseil au budget » qui permettent de prévenir ou d'anticiper les difficultés financières ?

Comment les familles ont-elles perçu les dernières mesures législatives, et plus particulièrement la modification des allocations familiales avec une majoration unique aux 14 ans de l'enfant ?

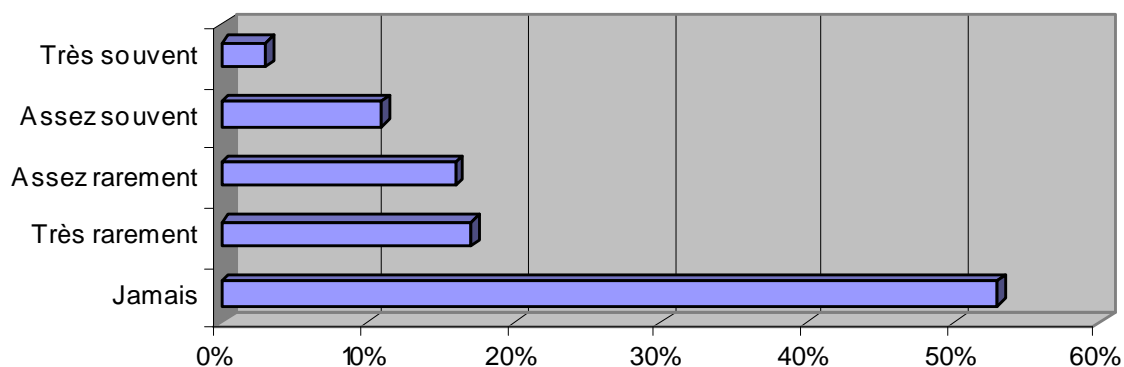
A - Le crédit à la consommation : une solution pour faire face aux difficultés ?

Le crédit à la consommation, accordé par des établissements bancaires sert à financer les achats de biens et services par les particuliers. Il peut prendre plusieurs formes (prêt affecté, prêt personnel, crédit revolving).

Le crédit à la consommation est aujourd'hui entré dans les mœurs et est utilisé par un nombre croissant de ménages.

Plus de la moitié des familles (53%) déclarent ne jamais utiliser le crédit à la consommation.

Un tiers des familles y ont recours de façon ponctuelle alors que 14% l'utilise souvent.



Comparativement, selon l'Observatoire de l'endettement des ménages, 33,8% des ménages français avaient un crédit à la consommation en cours en 2008 et, selon une étude TNS Sofres, 59% des ménages détiennent ou ont détenu ce type de crédit en 2009.

Près des ¾ des familles qui utilisent ce type de crédit y ont eu recours dans les 12 derniers mois.

Dans la mesure où le nombre de familles qui ont déclaré avoir recours très ou assez souvent au crédit à la consommation est relativement faible, il n'est pas possible d'opérer des traitements statistiques pour connaître l'objet du prêt. Mais, à titre d'exemple et selon une étude TNS Sofres¹⁸, les 3 principales raisons qui justifient le recours au crédit à la consommation, selon les ménages, sont l'achat d'un véhicule, la réalisation de travaux dans le logement et le financement des études des enfants.

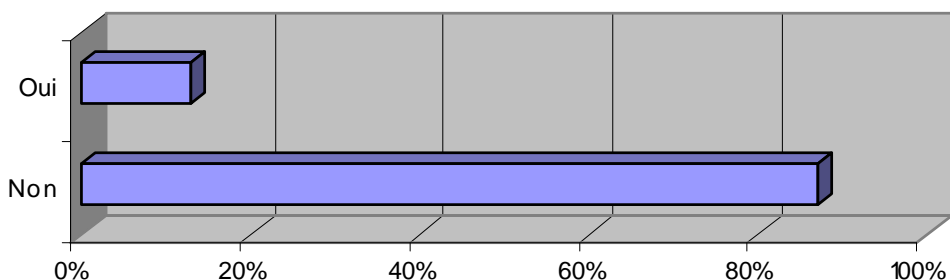
Pour autant, sur le terrain, il apparaît que le crédit à la consommation est, parfois et de plus en plus souvent, utilisé pour « boucler les fins de mois ». Les associations de consommateurs sont nombreuses à demander une réforme du crédit à la consommation qui s'apparente souvent à des taux d'intérêt élevés, une accessibilité simplifiée et un risque de surendettement.

¹⁸ « Les français et le crédit à la consommation en 2007 », étude TNS Sofres pour l'ASF (association française des sociétés financières)

B – Les aides à la gestion du budget peu connues

Certaines associations et collectivités, ou même des banques, proposent des dispositifs pour aider les familles et les conseiller dans la gestion de leur budget.

D'après l'enquête il apparaît qu'une faible proportion des familles (13%) ait connaissance de ces dispositifs :

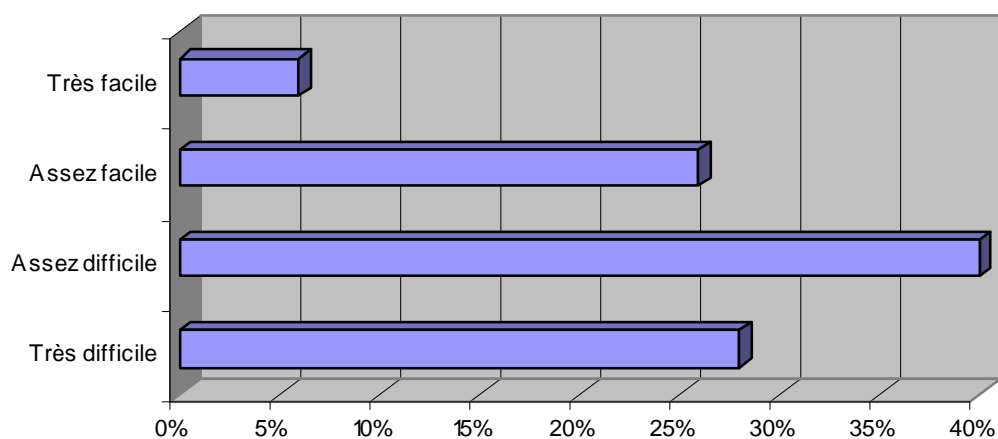


Par ailleurs, parmi ceux qui connaissent les structures d'aide, de suivi ou de conseil au budget, seul 18% ont déjà eu contact avec un conseiller, soit moins de 3% de la population.

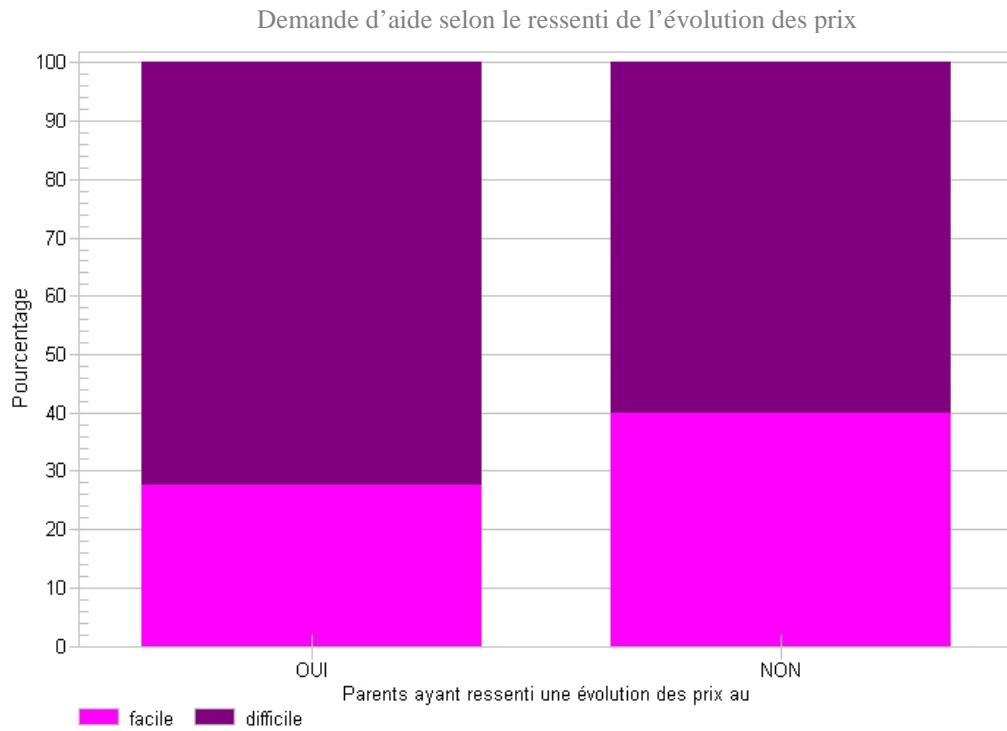
Toujours en raison des faibles effectifs, il n'est pas possible de déterminer à travers cette enquête les raisons qui font que les gens ne se saisissent pas de ces structures d'aide.

Méconnaissance, inutilité, inadaptation, sentiment de honte, d'incapacité sont autant de raisons qui peuvent expliquer cette faible utilisation et qu'il conviendra de cerner dans une future enquête.

Néanmoins, l'enquête nous indique que le fait de solliciter une aide ou un conseil au budget auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la gestion du budget...) reste une démarche difficile, voir très difficile, pour 68% des familles.



Cette démarche est d'autant plus difficile pour les familles qui ont ressenti une forte hausse des prix et qui pourraient donc être potentiellement intéressées par ces dispositifs :

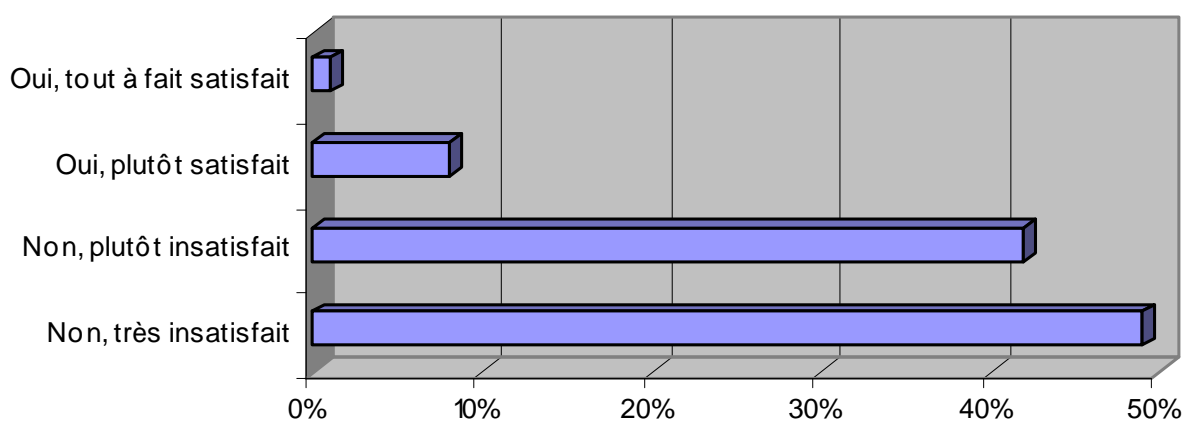


Les aides à la gestion du budget sont donc peu connues et peu utilisées par les familles. Mais il convient de préciser que le fait de solliciter une aide à l'extérieur est particulièrement difficile quel que soit l'objet de la demande.

C – Les mesures légales : pouvoir d'achat et allocations familiales

La loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat, la diminution des impôts sur le revenu, les mesures prises pour favoriser une reprise de la croissance (baisse des charges), sont une partie de ce que l'Etat a mis en place ces derniers temps en faveur du pouvoir d'achat.

Mais les parents interrogés sont très largement insatisfaits des mesures politiques menées :

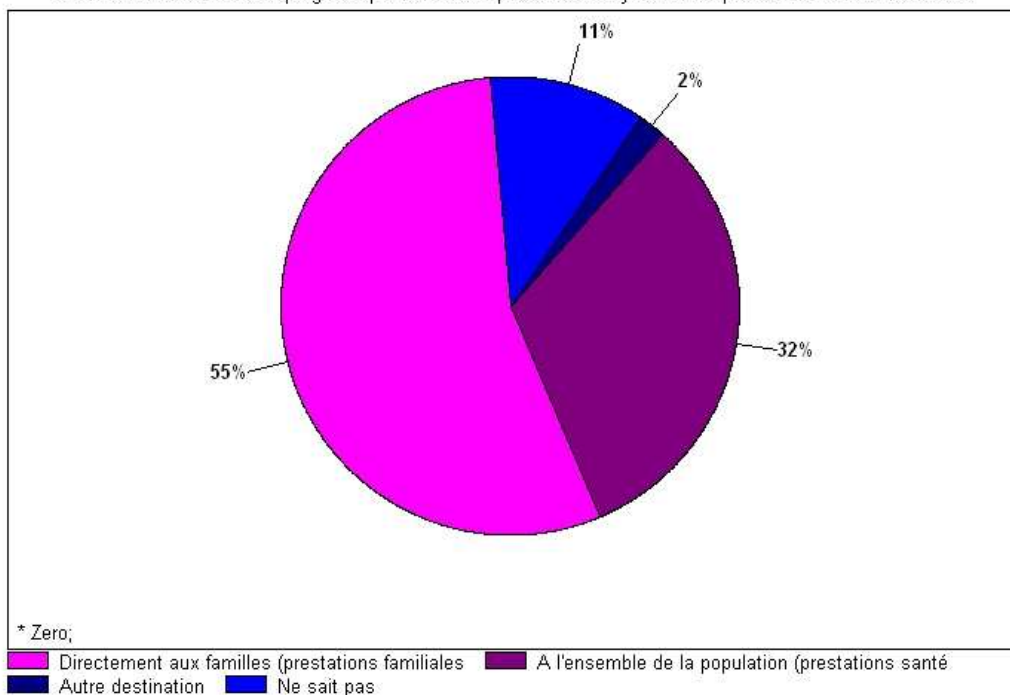


Des modifications ont également été menées dans la branche famille.

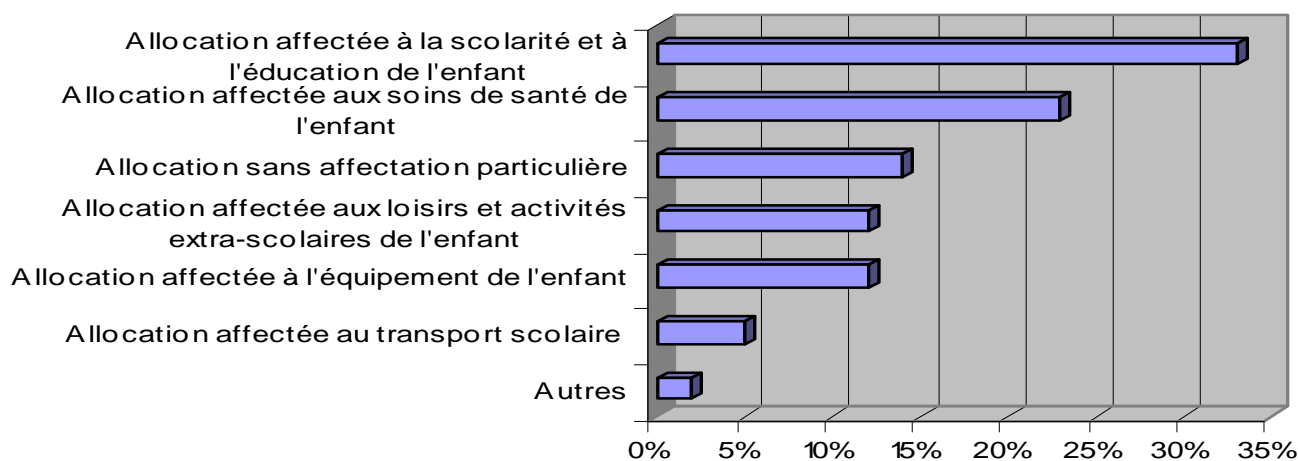
Les allocations familiales bénéficiaient de deux majorations (quand les enfants atteignaient 11 ans, puis à partir de 16 ans). En 2008, une majoration unique à 14 ans les remplace. Ceci entraîne une diminution totale cumulée de 600€ par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations.

Face à ce constat, il a été demandé aux familles comment elles envisagent la redistribution de cet argent économisé. Pour la majorité (55%) les sommes devraient être reversées aux familles sous forme d'allocations familiales. Pour un tiers des parents (32%), elles devraient être reversées à l'ensemble de la population sous forme de prestations (pour la santé par exemple).

Affectation des sommes épargnées par la mise en place de la majoration unique des allocations familiales



Dans le cas où les sommes seraient redistribuées directement aux familles, ces dernières privilégieraient l'éducation (33%) et la santé (23%) des enfants, ce qui témoigne une nouvelle fois de l'importance que les parents leur accordent.



Les familles sont donc insatisfaites des mesures prises en faveur du pouvoir d'achat par le législateur. Sur le plan de la politique familiale, les parents privilégient le soin et l'éducation des enfants.

CONCLUSION

Cette étude a permis de confirmer que le ressenti des parents face à l'augmentation des prix et au pouvoir d'achat est en contradiction avec les chiffres publiés par l'INSEE qui indiquent une baisse des prix au premier trimestre 2009 et un pouvoir d'achat en augmentation de 0,9%.

Les familles ont particulièrement ressenti la hausse des prix, notamment en matière d'alimentation et d'énergies domestiques (avec des proportions supérieures à 80%). Face à cette situation, elles ont été conduites à adapter leur comportement au quotidien en termes de mode de consommation et ont du consentir à des économies.

A cette situation difficile s'ajoute une crainte pour l'avenir puisque 60% des familles envisagent une baisse de leur pouvoir d'achat.

Certaines familles sont préservées alors que d'autres vivent plus difficilement la situation. Les familles monoparentales qui ne disposent que d'un seul revenu, les employés et ouvriers qui perçoivent des salaires plus faibles sont particulièrement touchés. Le nombre et l'âge des enfants ont aussi des conséquences : les familles nombreuses et celles qui ont des enfants grands rencontrent plus de difficultés.

Les effets au quotidien sont importants et engendrent du stress et de la culpabilité.

L'étude montre également l'investissement des parents dans la santé et l'éducation de leurs enfants. De plus, les restrictions opérées par les familles sont moins importantes pour les dépenses relatives aux enfants, ce qui tend à montrer que les parents se sacrifient pour favoriser le bien-être de leurs enfants.

Pour autant, la situation financière a des conséquences en termes de choix d'orientation et d'accès aux soins. Face à ces contraintes, les parents attendent une participation de l'Etat, sous forme d'allocation.

Enfin, les dispositifs et mesures prises en faveur du pouvoir d'achat ne recueillent pas l'approbation des familles. Mal connus ou jugés insuffisants, ils ne semblent pas appropriés pour répondre aux difficultés que les familles rencontrent dans le contexte actuel.

Le malaise est fort et risque d'être aggravé par le prolongement de la crise et de ses effets à moyens et longs termes.

BIBLIOGRAPHIE

- « 2009 : Une bonne année pour le pouvoir d'achat », Les Echos, 26 mars 2009
- Comptes nationaux, Base 2000, INSEE
- « Coût de l'enfant et budget des familles », Informations sociales, CAF, n°137, 2007
- « De la perception à la mesure du pouvoir d'achat », Chroniques, Conseil National de l'Information Statistique, n°: 4, mars 2006
- « La consommation des ménages en 2005 », INSEE, n°: 1096, août 2006
- « La notion de pouvoir d'achat », INSEE, décembre 2006
- « L'évolution du pouvoir d'achat des ménages : mesure et perception », Service des Etudes économiques et de la Prospective, SENAT, décembre 2006.
- « Le pouvoir d'achat augmente », Le Journal Du Dimanche, 5 avril 2009
- « Le pouvoir d'achat des familles », Réalités familiales, UNAF, n°: 82-83, 2007
- « Les français et le crédit à la consommation en 2007 », étude TNS Sofres pour l'ASF (association française des sociétés financières)
- « L'INSEE prévoit une récession historique du 2009 », Le Figaro, 20 mars 2009
- « Pouvoir d'achat, dépenses pré-engagées et revenu arbitral », INSEE, mai 2008
- « Pouvoir d'achat, entre perception et réalité, comment le mesurer ? », Dossiers d'actualité, La Documentation française, janvier 2007
- MOATI Philippe, ROCHEFORT Robert, « Mesurer le pouvoir d'achat », Rapport du conseil d'analyse économique, La Documentation française, Paris, 2008

ANNEXES



Madame, Monsieur,

L'Union Départementale des Associations Familiales soucieuse de sa mission de représentation de toutes les familles du département souhaite vous consulter à propos de votre pouvoir d'achat.

Quelque soit la composition de votre famille, ce questionnaire vous concerne et nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance.

Vous avez une totale liberté d'y répondre ou pas, ou de n'y répondre que partiellement.

Cependant votre opinion, votre témoignage, vos réactions nous intéressent au plus haut point car les conditions de vie des familles sont au cœur des préoccupations de l'UDAF.

Votre aide, votre collaboration seront extrêmement utiles pour nous aider à prendre des positions au plus près de la réalité, pour poursuivre nos actions, pour engager des initiatives nouvelles.

Nous vous informons que **l'enquête est totalement anonyme.**

Il vous faudra environ 15 minutes pour remplir le questionnaire que vous voudrez bien nous retourner dans l'enveloppe T ci-jointe, déjà affranchie, **au plus tard le 30 mai 2009.**

Nous vous en remercions par avance.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente
Monique Dupuy Adisson

PJ : Enveloppe « T » pour la réponse

Pour toute question ou renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au
05.62.44.02.36

Ce questionnaire est anonyme mais si vous le désirez, l'UDAF se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires concernant le quotidien des familles (le logement, l'éducation des enfants, la santé, le surendettement ...)

Dans ce cas, merci de nous retourner ce coupon avec le questionnaire dans l'enveloppe T

NOM-PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

MESSAGERIE.....

Mieux vous connaître, mieux vous comprendre, c'est aussi mieux défendre les intérêts des familles du département.

Avec ce questionnaire, notre préoccupation est de savoir comment les familles vivent au quotidien. C'est également un moyen pour nous de savoir quelles sont les actions qui pourraient vous être utiles.

Nous vous invitons donc à remplir ce questionnaire et à nous le retourner dans l'enveloppe T-jointe sous trois semaines.

q1- Dans les 12 derniers mois, comment avez-vous ressenti l'évolution des prix ?

(1) Très à la hausse (2) Plutôt à la hausse (3) Aucun changement (4) Plutôt à la baisse (5) Très à la baisse

Partie 1 Gestion des postes de dépenses et aides / conseils pour la gestion du budget

Dépenses liées au logement

q2a- Au cours des 12 derniers mois, comment avez-vous ressenti, l'augmentation des charges liées à votre logement ?

(1 réponse par ligne)	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante
Eau	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

q2b- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous modifié vos habitudes de consommation sur les charges liées à votre logement ?

(1 réponse par ligne)	Oui en économisant	Oui en augmentant les dépenses	Non
Eau	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>

q2c- Estimez-vous avoir réduit au maximum votre consommation en :

(1 réponse par ligne)	Oui	Non
Eau	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>
Energie domestique (gaz, électricité, fioul...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>

Dépenses liées à l'alimentation

q3a- Au cours des 12 derniers mois, comment avez-vous ressenti, l'augmentation des dépenses liées à l'alimentation ?

(1) Très importante (2) Assez importante (3) Peu importante (4) Pas du tout importante

q3b- Au cours des 12 derniers mois avez-vous modifié vos habitudes de consommation sur les dépenses liées à l'alimentation ?

(1) Oui, en économisant → **Passez en q3b1** (2) Oui, en augmentant les dépenses → **Passez en q3c** (3) Non → **Passez en q3c**

q3b1- Si oui en économisant, de quelle manière ? (Plusieurs réponses possible)

- (1) En achetant dans un hard discount
- (2) En limitant les trajets
- (3) En changeant les marques des produits
- (4) En se privant de certains produits
- (5) En cultivant un potager
- (6) En achetant directement aux producteurs
- (7) En achetant moins de plats cuisinés
- (8) Autres

q3c- Estimez-vous avoir réduit au maximum vos dépenses liées à l'alimentation ?

(1) Oui (2) Non

Dépenses liées à votre (vos) enfant(s)

q4a- Au cours des 12 derniers mois, comment avez-vous ressenti l'augmentation des dépenses liées à votre (vos) enfant(s) ?

<i>(1 réponse par ligne)</i>	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Non concerné
Transport	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Habillement	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Frais liés à la scolarité : Fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Frais liés aux études : Logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Loisirs et activités extrascolaires	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>
Multimédias et outils de communication (téléphone portable, ordinateur, internet...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>

q4b- Au cours des 12 derniers mois avez-vous modifié vos habitudes de consommation sur les dépenses liées à votre (vos) enfant(s) ?

<i>(1 réponse par ligne)</i>	Oui en économisant	Oui en augmentant les dépenses	Non	Non concerné
Transport	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Habillement	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Frais liés à la scolarité : Fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires ...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Frais liés aux études : Logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Loisirs et activités extrascolaires	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>
Multimédias et outils de communication (téléphone portable, ordinateur, internet...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>

q4c- Estimez-vous avoir réduit au maximum vos dépenses liées à votre (vos) enfant(s) ?

<i>(1 réponse par ligne)</i>	Oui	Non	Non concerné
Transport	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Habillement	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Frais liés à la scolarité : Fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires ...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Frais liés aux études : Logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Loisirs et activités extrascolaires	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Multimédias et outils de communication (téléphone portable, ordinateur, internet...)	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>

q5- À ce jour, pensez-vous encore bénéficier, d'une marge de manœuvre concernant vos dépenses liées au foyer ?

- (1) Oui tout à fait (2) Oui plutôt (3) Non pas vraiment (4) Non pas du tout

q6- Si la hausse des prix devait se poursuivre, vos ressources seraient ?

- (1) Très suffisantes (2) Suffisantes (3) Insuffisantes (4) Très insuffisantes

q7- Par rapport à votre pouvoir d'achat, avez-vous le sentiment que les autres familles ont :

- (1) Beaucoup plus de difficultés que vous
 (2) Un peu plus de difficultés que vous
 (3) Un peu moins de difficultés que vous
 (4) Beaucoup moins de difficultés que vous
 (5) Ni plus ni moins de difficultés que vous

q8- Au cours des prochaines années, concernant votre pouvoir d'achat :

- (1) Vous pensez qu'il va s'améliorer
 (2) Vous pensez qu'il va se stabiliser
 (3) Vous pensez qu'il va baisser

q9- Quelles incidences, la hausse des prix a-t-elle sur votre état d'esprit au quotidien ? (Plusieurs réponses possibles)

- (1) Je me fais beaucoup de souci concernant ma situation financière
- (2) Je culpabilise de ne pouvoir offrir plus à mes enfants
- (3) La situation engendre une certaine frustration
- (4) Nerveusement la situation a des répercussions sur mon quotidien
- (5) Cela me demande de planifier davantage mes dépenses de la vie quotidienne
- (6) Aucune incidence

Gestion du budget

q10- Avez-vous recours au crédit à la consommation ? (Y compris avance permanente d'argent)

- (1) Très souvent
 - (2) Assez souvent
 - (3) Assez rarement
 - (4) Très rarement
 - (5) Jamais
- Passez en q11
- Passez en q12

q11- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous souscrit un crédit à la consommation ? (Y compris avance permanente d'argent)

- (1) Oui → Passez en q11b
- (2) Non → Passez en q12

q11b- Si oui, pour quels types de dépense ? (Plusieurs réponses possibles)

- (1) Eau
- (2) Energie domestique (gaz, électricité, fioul,,)
- (3) Alimentation
- (4) Transport
- (5) Habillement
- (6) Frais liés à la scolarité de votre (vos) enfants
- (7) Loisirs et activités extrascolaires
- (8) Multimédias et outils de communication
- (9) Les loisirs en famille
- (10) L'équipement de la maison
- (11) La voiture
- (12) La santé, précisez :.....
- (13) Autres, précisez :.....

q12- Connaissez-vous des structures « d'aide, de suivi ou de conseil au budget » ?

- (1) Oui → Passez en q13
- (2) Non → Passez en q14

q13- Avez-vous déjà rencontré un conseiller de ces structures « d'aide, de suivi ou de conseil au budget » ?

- (1) Oui → Passez en q14
- (2) Non → Passez en q13b

q13b- (Si non) Pour quelles raisons ne vous êtes-vous jamais rendu dans ces structures « d'aide, de suivi ou de conseil au budget » ? (Plusieurs réponses possibles)

- (1) Vous n'avez pas besoin d'aller dans ce type de structure
- (2) Vous n'avez jamais entendu parler de ce type de structure
- (3) Vous n'avez pas le temps
- (4) Vous ne savez pas où trouver ce type de structure
- (5) Il n'y a pas de structures de ce type à proximité
- (6) Ce type de structure s'adresse à des familles en grandes difficultés
- (7) Ce type de structure ne présente aucun intérêt

q14- Solliciter une aide/ conseil au budget auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la gestion du budget....) est ou serait pour vous une démarche :

- (1) Très facile
- (2) Assez facile
- (3) Assez difficile
- (4) Très difficile

Partie 2 Analyse des dépenses éducation et santé

Education

q15- Avez-vous constitué une épargne pour le financement des études de votre (vos) enfant(s) ?

- (1) Oui
- (2) Non

q16- Qu'avez-vous entrepris ou qu'envisagez-vous pour faire face aux dépenses liées aux études de votre (vos) enfant(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

- (1) Reprise d'une activité professionnelle
- (2) Augmentation du temps de travail
- (3) Changement d'activité professionnelle

- (4) Diminution du train de vie
- (5) Rien
- (6) Autre :

q17- Pourriez-vous dire que le choix d'orientation de votre (vos) enfant(s) a été ou sera conditionné par vos ressources ?
 (1) Oui totalement (2) Oui en partie (3) Non pas du tout

q18- Avez-vous eu un financement particulier pour les études de votre (vos) enfant(s) ?
 (1) Oui → **Passez en q18b** (2) Non → **Passez en q19**

q18b- Si oui, le(s) quel(s) :

- (1) Prêt bancaire
- (2) Prêt ou don familial
- (3) Travail étudiant
- (4) Bourse d'études
- (5) Autre(s), le(s) quel(s) :

Santé

q19- Avez-vous le sentiment que l'accès aux soins de santé est :
 (1) De plus en plus facile (2) Facile (3) Difficile (4) De plus en plus difficile

q20- Vous est-il déjà arrivé de renoncer à certaines dépenses de santé faute de moyen financier ?

(1 réponse par ligne)	Pour vous et/ou votre conjoint			Pour votre (vos) enfant(s)		
	Oui	Non	Non concerné	Oui	Non	Non concerné
Consultation chez un médecin généraliste	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Consultation chez un médecin spécialiste	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Médicaments	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Soins dentaires	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Frais de lunettes	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>
Appareil auditif	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>

q21- Avez-vous une mutuelle/complémentaire santé ?
 (1) Oui → **Passez en q 21b** (2) Non → **Passez en q 22**

q21b- Si oui, en avez-vous réduit ou arrêté la prise en charge **durant les 12 derniers mois** faute de moyens financiers ?
 (1) Oui (2) Non

Partie 3 Réflexion des familles sur les politiques en faveur du pouvoir d'achat

q22- D'une manière générale, êtes-vous satisfait des mesures politiques en faveur du pouvoir d'achat des familles menées actuellement ?

- (1) Oui, tout à fait satisfait (2) Oui, plutôt satisfait (3) Non, plutôt insatisfait (4) Non, très insatisfait

Les allocations familiales bénéficiaient de deux majorations (quand les enfants atteignaient 11 ans, puis à partir de 16 ans). En 2008, une majoration unique à 14 ans les remplace. Ceci entraîne une diminution totale cumulée de 600€ par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations.

q23- Estimez-vous que les sommes ainsi épargnées doivent être affectées :

- (1) Directement aux familles (prestations familiales) → **Passez en q 23b**
 - (2) A l'ensemble de la population (prestations santé, retraites)
 - (3) Autre destination
 - (4) Ne sait pas
- } → **Passez en S1**

q23b- Si directement aux familles, sous quelle forme estimez-vous que cette somme devrait-elle être reversée ?

- (1) Allocation affectée aux soins de santé de l'enfant
- (2) Allocation affectée à l'équipement de l'enfant
- (3) Allocation affectée aux loisirs et activités extrascolaires de l'enfant
- (4) Allocation affectée à la scolarité et à l'éducation de l'enfant
- (5) Allocation affectée au transport scolaire
- (6) Allocation sans affectation particulière
- (7) Autres : Précisez.....

Fiche signalétique

S1- Commune d'habitation : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ENFANTS

S2- Combien d'enfants avez vous ? _____

S3- Merci de donner leur année de naissance : Enfant 1 : Enfant 2 : Enfant 3 : Enfant 4 : Enfant 5 : Enfant 6 :

S4- Situation actuelle de votre (vos) enfants âgé(s) de plus de 15 ans :

(1 réponse par ligne)	Collège	Lycée général	Lycée professionnel	Apprentissage / Formation	Etudiant	Plus scolarisé à charge
Enfant 1	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>	(6) <input type="checkbox"/>
Enfant 2	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>	(6) <input type="checkbox"/>
Enfant 3	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>	(6) <input type="checkbox"/>
Enfant 4	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>	(6) <input type="checkbox"/>
Enfant 5	(1) <input type="checkbox"/>	(2) <input type="checkbox"/>	(3) <input type="checkbox"/>	(4) <input type="checkbox"/>	(5) <input type="checkbox"/>	(6) <input type="checkbox"/>

S5- Est-ce que vous vivez ?

- (1) En couple (marié, pacsé, en union libre...) → Famille recomposée (1) Oui (2) Non
 (2) Seul → (1) Célibataire
 (2) Veuf (ve)
 (3) Divorcé(e) ou séparé(e)

VOUS

couple)

S6- Sexe : (1) Homme (2) Femme
 Femme

S7- Année de naissance : _____

S8- Travaillez-vous ? (1) Oui (2) Non

S9- Profession : _____

CSP : (1) Agriculteur.....
 (2) Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 (3) Cadre, ingénieur, professeur
 (4) Profession intermédiaire, technicien, instituteur
 instituteur
 (5) Employé..... (5) Employé
 (6) Ouvrier..... (6) Ouvrier
 (7) Retraité (7) Retraité
 (8) Sans activité professionnelle

VOTRE CONJOINT (si en

(1) Homme (2)

(1) Oui (2) Non

(1) Agriculteur
 (2) Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 (3) Cadre, ingénieur, professeur
 (4) Profession intermédiaire, technicien,
 (8) Sans activité professionnelle

Nous vous remercions du temps que vous avez eu la gentillesse de nous consacrer